



MÉTÉO		
Alger	: 24°	14°
Oran	: 27°	14°
Annaba	: 24°	11°
Béjaïa	: 23°	15°
Tamanrasset	: 36°	24°

PRÉSIDENTE DE LA RÉPUBLIQUE

Tebboune reçoit le MAE tunisien

P. 24

ALGÉRIE - ONU

Le premier ministre reçoit l'ambassadeur coordonnateur résident du Système des Nations Unies en Algérie

P. 24

ALGÉRIE - AFRIQUE

L'Algérie prend part aux travaux de la 81^e session de la Commission africaine des droits de l'Homme et des peuples à Banjul

P. 24

PRÉSIDENTE DE LA RÉPUBLIQUE

Tebboune préside une réunion du Conseil des ministres

Le président de la République, Chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale, M. Abdelmadjid Tebboune, préside, hier, une réunion du Conseil des ministres consacrée au projet de loi portant règlement budgétaire de l'exercice 2022 et à des exposés concernant plusieurs secteurs, indique un communiqué de la Présidence de la République. "Monsieur Abdelmadjid Tebboune, président de la République, Chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale, préside, ce jour, une réunion du Conseil des ministres consacrée au projet de loi portant règlement budgétaire de l'exercice 2022 et à des exposés concernant les secteurs de l'Enseignement supérieur, des Travaux publics, du Commerce et de la Promotion des exportations, et de l'Hydraulique".

P. 3



FINANCE

M. Faïd réaffirme l'engagement du Gouvernement à soutenir le marché financier et ses mécanismes de financement

P. 6

UNIVERSITÉ

M. Baddari rencontre les représentants des étudiants des différentes facultés de sciences médicales

P. 4

TOURISME

Le secteur du tourisme connaît une "grande compétitivité" et a besoin de compétences qualifiées et professionnelles (ministre)

P. 8

SANTÉ

MÉDICAMENTS
8 questions qu'on se pose

Pp 12-13

FOOTBALL

LIGUE 1 MOBILIS (5^E J)
MCO - JSK 2 - 0
Dahar assomme les canaris

Par F. Yanis

P. 21



STRUCTURES
Un nouvel espace culturel, "Artistic Liberté", voit le jour à Oran

P. 16

ALGER
Extinction d'un incendie déclaré dans une biscuiterie à Reghaïa

P. 2

MOUDJAHIDINE El-Bayadh : le moudjahid Tennah El-Mâaradj inhumé au cimetière de Sidi-Ahmed



Le moudjahid Tennah El-Mâaradj, décédé à l'âge de 89 ans, a été inhumé samedi au cimetière de Sidi-Ahmed, dans la wilaya d'El-Bayadh, a-t-on appris hier auprès de la direction locale des Moudjahidine et des Ayants-droits. Le défunt moudjahid Tennah El-Mâaradj, né en 1935, a rejoint les rangs de l'organisation civile du Front de libération nationale (OCFLN) en 1957, a-t-on rappelé. Incarcéré de 1958 à 1960, le défunt Moudjahid a subi les pires sévices de la part des tortionnaires français, a-t-on indiqué de même source, ajoutant que le wali d'El-Bayadh, Noureddine Belaribi, s'est rendu, en compagnie des autorités locales, au domicile du défunt où il a présenté ses condoléances à ses proches.

Tiaret : inhumation du moudjahid Haddou Bouabdallah

Le moudjahid Haddou Bouabdallah, dit Si Bouzid, décédé samedi à l'âge de 94 ans, a été inhumé dimanche au cimetière de Tiaret, a-t-on appris auprès de la direction locale des Moudjahidine et des Ayants-droits.

Les funérailles du défunt moudjahid ont vu la présence des autorités locales civiles et militaires, de membres de la famille révolutionnaire, de citoyens et de ses proches, a-t-on indiqué.

Le moudjahid Haddou Bouabdallah a rejoint les rangs de la glorieuse Révolution, en 1956, en qualité de fidai dans la wilaya V historique, avant d'intégrer les unités combattantes de l'Armée de libération nationale (ALN), en 1957, où il fit preuve de bravoure et d'un engagement sans failles lors des combats. Arrêté par les forces coloniales, le 4 décembre 1959, en compagnie d'autres valeureux moudjahidine, dont le martyr Hamdani Adda, il a été jugé et condamné à mort, a-t-on rappelé. Après le recouvrement de l'Indépendance, le défunt moudjahid a occupé plusieurs postes, militaires et civiles, jusqu'en 1989, date de sa sortie en retraite, a ajouté la direction des Moudjahidine et des Ayants-droits de la wilaya. Le ministre des Moudjahidine et des Ayants-droits, Laïd Rebiga, a adressé ses condoléances à la famille du défunt, louant ses qualités et son héroïsme, a-t-on fait savoir de même source.

AGRICULTURE

Blida: achèvement du raccordement de 46 exploitations agricoles à l'électricité à la fin 2024

L'achèvement du raccordement des 46 exploitations agricoles restantes sur un total de 300 ciblées dans la wilaya de Blida par le programme de raccordement à l'énergie électrique, interviendra à la fin de l'année 2024, a-t-on appris samedi de la direction locale de la Sonelgaz-distribution.

A ce jour, 215 exploitations agricoles ont été raccordées à l'électricité à Blida au titre de ce programme ayant enregistré la réalisation de 122 km de réseau électrique et de 136 transformateurs électriques, pour une enveloppe de 544 millions DA, a indiqué le directeur local de l'entreprise Abdelkader Madani. Il a fait part, en outre, de travaux en cours, pour le raccordement de 22 exploitations grâce à un réseau de 13 km de long. 17 autres exploitations sont en cours de lancement pour une enveloppe de 60 millions de DA, destinée à la réalisation d'un réseau de 8 km et l'installation de 14 transformateurs électriques. Le raccordement de ces 46 exploitations agricoles restantes avant la fin de l'année en cours, marquera la clôture de ce programme dans les délais impartis.

A noter le lancement du programme de raccordement visant l'accompagnement des agriculteurs de la wilaya en vue d'un meilleur rendement, en mars 2023, selon la même source.

ACCIDENTS DE LA ROUTE Djelfa: un mort et cinq blessés dans deux accidents distincts de la route (Protection civile)



Une personne est décédée et cinq autres ont été blessées dans deux accidents distincts de la route survenus dans la nuit du samedi à dimanche dans la wilaya de Djelfa, a-t-on appris auprès des services de la Protection civile.

Le premier accident s'est produit sur l'axe de la route communale reliant Djelfa à Dar Chioikh suite à une collision frontale entre un véhicule utilitaire et un autre touristique, a indiqué le chargé de communication à la direction de la protection civile, le lieutenant Abderrahmane Khadher. L'accident a causé la mort d'un homme âgé de 42 ans et des blessures à deux autres personnes âgées de 23 et 28 ans assistées sur place avant leur évacuation vers l'hôpital "Mohab Abdekader" du chef-lieu de wilaya, a-t-il ajouté. Le 2e accident est une collision entre deux véhicules touristiques survenue sur l'axe de la RN1 traversant la sortie sud de la wilaya déléguée d'Ain Ouessara.

Le choc entre les deux voitures a causé des blessures diverses à trois (3) personnes âgées de 28 à 31 ans, toutes assistées sur place, avant leur transfert vers l'hôpital "Moudjahid Saâdaoui Mokhtar", selon la même source.

Des enquêtes ont été ouvertes par les services sécuritaires compétents pour déterminer les causes et circonstances de ces deux incidents.

Oran : deux morts dans un accident de la route (Protection civile)

Deux personnes ont trouvé la mort dans un accident de la route survenu, dimanche dans la commune de Bir El-Djir, dans la wilaya d'Oran, a-t-on appris auprès des services de la Protection civile.

Selon la cellule d'information de cette direction, les agents de la Protection civile sont intervenus à 5h40 du matin, après avoir reçu des informations sur le dérapage d'un véhicule, qui est entré en collision contre un arbre au niveau de Haï Belgaid, dans la commune de Bir El Djir. L'accident a causé la mort de deux personnes, âgées de 30 et 35 ans, dont les corps ont été déposés à la morgue de l'EHU le 1er novembre d'Oran.

Les services de sécurité compétents ont ouvert une enquête pour déterminer les circonstances de cet accident.

Relizane: sept blessés dans un accident de la circulation à El-Hemadna (Protection civile)

Sept personnes ont été blessées dans un accident de la circulation survenu dans la commune d'El-Hemadna, 30 kilomètres à l'est de Relizane, a-t-on appris, dimanche, des services de la Protection civile.

Le chargé de la communication à la Protection civile, le lieutenant Abbes Khamallah, a précisé que l'accident s'est produit dans la soirée de samedi sur l'autoroute Est-ouest, au lieu-dit "Douar El-Medadeha", dans la commune d'El-Hemadna, à la suite du télescopage de deux voitures, provoquant des blessures à divers degrés de gravité à sept personnes, dont l'âge oscille entre 4 et 34 ans. Les éléments de l'Unité secondaire de la Protection civile d'El-Hemadna sont intervenus sur les lieux de ce drame de la route, où ils ont prodigué les premiers secours aux blessés, avant de les évacuer au service des urgences médico-chirurgicales (UMC) de l'hôpital "Ahmed Francis" de Oued R'hiou, a-t-on fait savoir de même source. Les services de sécurité territorialement compétents ont ouvert une enquête afin d'éclaircir les circonstances de cet accident, signale-t-on.

COMMUNIQUÉ DE PRESSE Le réfrigérateur LG InstaView Door-in-Door, conçu pour offrir une fraîcheur exception-nelle tout en intégrant des technologies avancées au service de votre cuisine



LG Electronics met en avant son réfrigérateur InstaView Door-in-Door® de 617 L, un appareil qui combine design raffiné et technologies de pointe pour optimiser la conservation des aliments dans votre cuisine.

Économies d'énergie exceptionnelles

Grâce à son compresseur linéaire Inverter, ce réfrigérateur permet d'économiser jusqu'à 32 % d'énergie. Sa conception durable et son contrôle précis de la température garantissent que vos aliments restent frais plus longtemps, tout en réduisant votre empreinte écologique.

Accès instantané avec InstaView Door-in-Door®

Le système Door-in-Door® facilite l'accès aux collations et boissons. En tapant simplement deux fois sur le panneau en verre, vous pouvez voir l'intérieur sans ouvrir la porte, minimisant ainsi la perte d'air froid.

Technologie avancée pour une propreté optimale
Le distributeur d'eau UVnano® assure un nettoyage automatique de la buse toutes les heures, garantissant une eau pure et saine. La technologie Hygiene FRESH+™ élimine jusqu'à 99,999 % des bactéries, assurant un environnement propre pour vos aliments.

Refroidissement performant avec DoorCooling+™

Les événements situés à l'avant permettent un refroidissement jusqu'à 19 % plus rapide et homogène, pour une conservation optimale de vos aliments.

Connectivité intelligente avec ThinQ™

L'application ThinQ™ vous permet de contrôler et de diagnostiquer votre réfrigérateur depuis votre smartphone, où que vous soyez. Ajustez la température et suivez les performances de votre appareil en toute simplicité.

Le réfrigérateur InstaView Door-in-Door® de LG est la solution idéale pour ceux qui recherchent une fusion parfaite d'innovation, d'efficacité et de style dans leur cuisine.

ALGER

Extinction d'un incendie déclaré dans une biscuiterie à Reghaïa

Les services de la Protection civile ont réussi à éteindre un incendie qui s'est déclaré, samedi soir, dans une biscuiterie au niveau de la zone industrielle de Reghaïa (Alger), sans faire de victimes, a-t-on appris, dimanche, des services de la Protection civile. "Les agents de la Protection civile relevant de la wilaya d'Alger soutenus par l'Unité nationale d'Instruction et d'intervention de Dar el Beida, et les services de la Protection civile de la wilaya de Boumerdes, sont intervenus, samedi à 22h15, pour l'extinction d'un incendie qui s'est déclaré dans une biscuiterie au niveau de la zone industrielle de Reghaïa", a déclaré à l'APS, l'inspecteur à la Direction générale de la Protection civile, le colonel Farouk Achour, précisant "qu'aucune perte humaine n'a été enregistrée".

"Neuf (9) camions citernes, une (1) échelle mécanique et deux (2) ambulances ont été mobilisés pour circonscrire et éteindre l'incendie", a-t-il ajouté.

PRÉSIDENTE DE LA RÉPUBLIQUE Tebboune préside une réunion du Conseil des ministres

Le président de la République, Chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale, M. Abdelmadjid Tebboune, préside, dimanche, une réunion du Conseil des ministres consacrée au projet de loi portant règlement budgétaire de l'exercice 2022 et à des exposés concernant plusieurs secteurs, indique un communiqué de la Présidence de la République.

"Monsieur Abdelmadjid Tebboune, président de la République, Chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale, préside, ce jour,



une réunion du Conseil des ministres consacrée au projet de loi portant règlement budgétaire de l'exercice 2022 et à des exposés concernant les sec-

teurs de l'Enseignement supérieur, des Travaux publics, du Commerce et de la Promotion des exportations, et de l'Hydraulique".

PARLEMENT

PLF 2025: davantage d'incitations fiscales, élargissement de l'assiette, pas de nouveaux impôts

Le projet de loi de finances (PLF) pour l'année 2025 consacre l'élargissement de l'assiette fiscale et introduit plusieurs incitations et dispositions de simplification au profit de diverses activités économiques, sans inclure de nouveaux impôts.

Ainsi, le PLF 2025, en cours d'examen par la Commission des finances et du budget de l'Assemblée populaire nationale (APN), a étendu, au titre de l'élargissement de l'assiette fiscale et de la mobilisation des ressources, la liste des activités qui seront désormais soumises au régime d'impôt forfaitaire unique (IFU), en comprenant plusieurs secteurs.

Il s'agit notamment des entreprises de collecte, de traitement et de distribution de tabacs en feuilles, des traiteurs et catering, les activités de la location des salles des fêtes, le commerce de détail dans les grandes surfaces, la location de véhicule, d'engins et matériels, d'agence de voyages et de tourisme, d'agence de publicité et de communication, de formations et enseignements divers, ainsi que l'activité de l'agent général et courtier d'assurance. Le texte prévoit aussi de soumettre le commerce des pierres précieuses (diamant, saphir, rubis et émeraude) à la taxe intérieure de consommation (TIC) au taux de 30%.

Dans le domaine de la mobilisation des ressources, il a été proposé l'extension de l'application de la taxe de domiciliation bancaire (TDB) au taux de 5%, aux redevances de marque et d'utilisation, à l'exception de celles portant sur des logiciels et progiciels informatiques ainsi que les frais d'adhésion et des abonnements à l'étranger.

Le PLF 2025 comprend également la réaffectation d'une quote-part de 50% du produit de la taxe annuelle

d'habitation, au profit des wilayas, pour couvrir les charges relatives à la réhabilitation du parc immobilier situé dans le périmètre des communes et n'appartenant pas à ces dernières.

Aussi, le projet de loi contient le versement, au budget de la wilaya d'Alger, d'un taux de 16% de la quote-part de la taxe sur les produits pétroliers ou assimilés (TPP) revenant à ses communes, en contrepartie des missions de service public prises en charge par la wilaya au profit de ses communes.

Dans le même sillage, il a été également proposé la révision à la hausse de 1.000 à 10.000 DA du tarif du droit de timbre, perçu à l'occasion de la délivrance ou d'annulation des dérogations sanitaires d'importation, par les services vétérinaires commissionnés et assermentés auprès des tribunaux.

Douanes: élargissement du statut d'OEA

Quant à l'activité de chasse, un droit de timbre relatif à la licence de chasser de 500 DA sera institué et versé au profit du budget de l'Etat et un droit de timbre de 70.000 DA à l'occasion de la délivrance de la carte professionnelle aux étrangers désirant changer leur statut professionnel vers une activité.

Des dispositions ont été introduites en vue de permettre l'aliénation des marchandises dépassant le délai légal de son séjour en dépôt, ainsi que de considérer comme abandonnés au profit du Trésor public tous les équipements, matériels et produits sensibles qui ne sont pas enlevés à l'expiration du délai légal de séjour des marchandises en dépôt.

Par ailleurs, des simplifications des procédures douanières ont été proposées, notamment la détermination des cas et des conditions de rectification

des déclarations en douanes, des conditions et des modalités de souscription des déclarations en détail anticipées, et ce, dans le but d'accorder une facilitation aux opérateurs en réduisant les délais de dédouanement et les montants des surestaries transférables.

En outre, il est question de la révision du cadre juridique régissant le statut de l'Opérateur économique agréé (OEA) en douane en précisant la catégorie des opérateurs pouvant prétendre au bénéfice de ce statut.

Dans le domaine immobilier, le PLF 2025 propose la modification de l'article 89 de la loi de finances pour 2018, à l'effet d'inclure dans le processus de régularisation des biens non revendiqués lors des opérations du cadastre général, les titulaires du certificat de possession publié, après l'expiration du délai d'immatriculation provisoire fixé à deux ans, afin d'éviter le recours aux autorités judiciaires.

Il a été aussi prévu le réaménagement des dispositions de l'article 18 de l'ordonnance n°75-74 du 12 novembre 1975, portant établissement du cadastre général et institution du livre foncier, en vue d'asseoir un ancrage juridique pour la délivrance du livret foncier électronique.

S'agissant de la simplification des procédures relatives au contentieux fiscal, de nouvelles mesures ont été formulées, parmi lesquelles la suppression du délai de quatre mois pour la saisine du tribunal administratif, après expiration du délai imparti aux commissions de recours pour se prononcer, la modification de la fréquence de tenue des réunions des commissions de recours de wilaya, en sus de l'inclusion d'un conseiller fiscal dans la composition des commissions de recours (CRR et CRW).

DOUANES Port d'Alger : traitement de plus de 232.000 voyageurs durant l'été 2024

Un total de 232.000 voyageurs ont été traités durant l'été 2024 au niveau du port d'Alger, contre 196 navires, a indiqué, dimanche un bilan de la Direction régionale des douanes Alger-port.

Présentant le bilan lors d'une conférence de presse, le chef d'inspection divisionnaire aux régimes particuliers au niveau de la direction, le contrôleur général, Abdelkader Chibane, a affirmé que 196 navires de transport de voyageurs avaient été traités (98 à l'arrivée et 98 au retour), contre un total de 232.868 voyageurs (entre départ et arrivée).

Quant aux véhicules touristiques, 85.235 véhicules ont été traités par les services des Douanes au niveau du port d'Alger durant l'été 2024 (50.901 véhicules à l'arrivée et 34.334 véhicules au départ).

Concernant les titres de transit automobile, le responsable a fait état de 42.606 titres (23.552 titres à bord de navires, 19.054 titres au niveau du port), ajoutant que dans le but de "faciliter les mesures douanières, notamment les titres de passage", il sera procédé au lancement d'une nouvelle expérience pour l'élaboration de titres douaniers via la plateforme douanière numérique "Alces".

Il a en outre estimé que cette étape permettrait aux voyageurs d'achever leurs formalités douanières rapidement, et optimiserait le traitement".

Outre le renforcement de la ressource humaine durant la même période, au niveau de l'ensemble des structures douanières, il a été procédé, également, à l'activation des cellules d'accueil et d'orientation en vue d'assurer une prise en charge optimale et rapide des voyageurs, selon M. Chibane qui a affirmé que le Port d'Alger occupe la 1re place sur le plan national en termes de déplacement des voyageurs".

Le même responsable a, par ailleurs, indiqué que durant les neuf premiers mois de 2024, environ 13.621 véhicules de moins de 3 ans importés ont été dédouanés d'une valeur de taxes douanières dépassant 6,4 Mds de DA, contre 5.122 véhicules durant l'année passée (soit + 166 %).

Plus de 1.100 opérations de saisie au Port d'Alger

Par ailleurs, les services de la Direction régionale Alger-Port ont effectué, entre le 1er janvier et le 30 septembre passés, 1.124 opérations de saisie de marchandises d'une valeur globale de plus de 80 millions de DA, tandis que la valeur des amendes issues de ces crimes économiques est de 183 millions de DA.

Les mêmes services ont présenté, en marge de cette conférence, quelques opérations de qualités accomplies dont la saisie de 1001 faux billets de 1000 DA, de 9.120 comprimés psychotropes, et de 32g de drogues d'une valeur de 31 millions de DA.

Dans le cadre de la lutte contre la contrebande de cigarettes, les services des Douanes ont saisi 2.171 cartouches de cigarettes d'une valeur de 8 millions dans 102 opérations, outre la saisie de quantités de pièces détachées neuves et d'occasion dont le montant s'élève à 256 millions de Da.

Des quantités importantes de produits alimentaires d'une valeur de 44 millions de DA, ont été également saisies, ainsi que de produits cosmétiques dont la valeur est de 108 millions de DA et des téléphones portables estimés à 4 millions de DA.

Selon les explications fournies, ce bilan a été réalisé grâce à l'attachement l'administration douanière à accomplir efficacement ses missions de contrôle dans le but de faciliter le traitement des voyageurs.

APS

APN : la Commission des affaires juridiques, administratives et des libertés poursuit l'examen des dispositions du Code de procédure pénale

La Commission des affaires juridiques, administratives et des libertés de l'Assemblée populaire nationale (APN) a tenu, dimanche, une réunion, consacrée à la poursuite de l'examen des dispositions du projet de loi portant Code de procédure pénale, indique un communiqué de la chambre basse du Parlement. "La Commission des affaires juridiques, administratives et des

libertés a tenu, dimanche 20 octobre 2024, une réunion présidée par le président de la Commission, Hichem Sifer, consacrée à la poursuite de l'examen des dispositions du projet de loi portant Code de procédure pénale", précise le communiqué. Les travaux de cette réunion se sont déroulés en présence de cadres du ministère de la Justice, conclut le communiqué.

AFFAIRES RELIGIEUSES Prix d'Algérie pour la récitation, la déclamation et l'exégèse du Saint Coran: début des éliminatoires locales (ministère)



Le ministère des Affaires religieuses et des Wakfs, a annoncé, dimanche, le début des éliminatoires du prix d'Algérie pour la récitation, la déclamation et l'exégèse du Saint Coran.

"Les éliminatoires locales du prix d'Algérie pour la récitation, la déclamation et l'exégèse du Saint Coran, concernent les catégories du prix du Concours international de récitation et de psalmodie du Saint Coran, du Concours national de récitation, de psalmodie et d'exégèse du Saint Coran, et du Concours d'encouragement pour les jeunes récitants du Saint Coran", a indiqué le ministères dans un communiqué.

S'agissant des conditions de participation, "le concours est ouvert aux candidats (hommes et femmes) qui mémorisent le saint Coran selon la version Warsh an Naafi, et maîtrisent les règles de psalmodie dans les trois (3) catégories".

Les candidats doivent être âgés entre 15 et 25 ans le jour du concours concernant le concours international, et de 25 ans et plus le jour du concours pour le concours national, tandis que les candidats pour le prix d'encouragement pour les jeunes récitants du Saint Coran, ne doivent pas dépasser 15 ans le jour du concours".

Il est également exigé que "le candidat aux concours nationaux, n'ait remporté aucun des trois premiers prix du concours national ou de celui des jeunes récitants. Les candidats au Concours international, ne doivent pas avoir gagné l'un des trois premiers prix du Prix d'Algérie (concours international), ni être récitant connu aux niveaux national et international.

Pour participer à ces concours, "les candidats doivent fournir un dossier complet comportant un extrait de naissance, deux (2) photos, et un formulaire de candidature visé par la Direction des Affaires religieuses et des Wakfs de la wilaya de résidence du candidat".

A cet égard, le ministère a invité les personnes désirant se porter candidat à ces éliminatoires à "se présenter, dans les plus brefs délais, à la Direction des Affaires religieuses et des Wakfs de la wilaya de leur résidence pour participer".

La référence adoptée dans l'exégèse (concernant la deuxième catégorie) est "Kalimat Al-Qur'an" (interprétation et éloquence des mots du Coran)", de Cheikh Hasanein Mohammed Makhlof, selon la même source.

UNIVERSITÉ

M. Baddari rencontre les représentants des étudiants des différentes facultés de sciences médicales (communiqué)

Le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Kamel Baddari, a rencontré, samedi au siège du ministère, les représentants des étudiants des différentes facultés de sciences médicales, avec lesquels il a évoqué les préoccupations des étudiants, et a décidé d'une batterie de mesures pour les prendre en charge, indique un communiqué du ministère.

M. Baddari a rencontré les représentants des étudiants des différentes facultés de sciences médicales, en présence des directeurs des établissements universitaires, des doyens des facultés de médecine et du président de la commission de l'éducation, de l'enseignement et de la formation au Conseil supérieur de la jeunesse (CSJ), la rencontre ayant débouché sur un certain nombre de mesures, a précisé le communiqué.

A cet égard, "il a été décidé d'augmenter le nombre de postes au concours d'accès au cycle des études médicales spécialisées à 4.045 postes au lieu de 3.045 postes, et de fixer la date du 15 décembre comme dernier délai pour le dépôt du dossier d'accréditation internationale".

Il a été également décidé de "la formation d'équipes de travail composées de représentants des étudiants des facultés des sciences médicales et de cadres du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, pour



présenter, aux instances concernées, des propositions relatives à l'augmentation de la valeur de la bourse et à d'autres préoccupations", ainsi que "la suspension de l'application de l'article 9 de l'arrêté 1144, fixant les conditions d'accès au cycle de formation en études médicales spécialisées, en prévision

de sa modification avec la participation des représentants des étudiants".

"Le lancement du recensement des demandes d'authentification des diplômés à travers une plateforme numérique, a été également décidé, avec la formation d'un groupe de travail pour présenter des propositions à ce sujet".

"Les préoccupations

soulevées par les représentants des étudiants des facultés de sciences médicales ont été prises en charge au niveau local, en fixant la date du 27 octobre comme dernier délai pour le lancement des travaux des différents groupes de travail formés pour la prise en charge des préoccupations des étudiants", a conclu le communiqué.

ENTREPRENEURIAT

Convention de partenariat entre l'Université de Tlemcen et l'ANADE

Le Centre de l'étudiant et l'Ecole supérieure de management, ainsi que l'Ecole supérieure des sciences appliquées, relevant tous de l'Université "Abou Bekr Belkaid" de Tlemcen, ont signé, récemment, une convention avec l'antenne locale de l'Agence d'appui et de développement de l'entrepreneuriat (ANADE), pour encourager la communauté estudiantine à intégrer le monde de l'entrepreneuriat, a-t-on appris du directeur du Centre de l'étudiant, Sari Hassoune Zakaria.

M. Sari Hassoune a précisé, à l'APS, que l'objectif escompté à travers la signature de cette convention est de former les étudiants porteurs de projets

du Centre de l'étudiant de l'Université de Tlemcen et de les accompagner par des enseignants-formateurs et des cadres de l'ANADE dans les domaines, notamment, de la comptabilité, de la commercialisation et d'élaboration des business-plan opérationnels, pour l'ancrage de la culture entrepreneuriale en milieu estudiantin et de les aider à améliorer leurs performances.

Les cycles de formation qui sera dispensée aux étudiants ciblés seront sanctionnés par la sélection des meilleurs projets, par une commission mixte composée d'enseignants-formateurs et de cadres de l'ANADE, pour

financer les projets, a-t-on expliqué. La signature de cette convention a été précédée par la tenue de trois sessions de formation au profit de 60 étudiants porteurs de projets, a rappelé la même source, soulignant que la commission mixte procédera à la sélection des meilleurs projets sur les 60 lancés. A signaler que le Centre de l'étudiant de l'Université de Tlemcen s'attèle, en coordination avec les Centres de développement de l'entrepreneuriat relevant des deux écoles supérieures de l'Université, à développer l'esprit entrepreneurial et à valoriser les idées innovantes au sein de la communauté estudiantine.

UNIVERSITÉ SALAH-BOUBNIDER (CONSTANTINE)

Signature d'une convention entre l'Université Salah-Boubnider et Islington Centre of English

L'Université Salah-Boubnider (Constantine - 3) a signé, récemment, une convention de coopération avec "Islington Centre for English" de Londres, pour des formations en anglais au profit des professeurs et des étudiants de l'Université, a indiqué samedi son directeur Chaabane Baitiche. La convention qui s'inscrit dans le cadre de la stratégie de formation mise en place au profit des enseignants, des chercheurs et des étudiants de l'Université, permettra aux bénéficiaires de "renforcer leurs connaissances en langue anglaise, celle-ci étant un outil de transfert technolo-



gique et un élément important en matière de communication", a souligné le

même responsable. Le Pr Baitiche a indiqué que l'Université Constantine-3

"ambitionne, à travers cette convention, de créer un climat propice à la réalisation des objectifs de développement scientifique engagés", précisant, à ce propos, que cette convention de coopération est destinée à "appuyer les efforts déployés en matière de publications en langue anglaise de recherches et d'études". Islington Centre for English (ICE) propose des formations de qualité en langue anglaise, enseignées par des professeurs anglophones de renommée et adaptées aussi bien aux professeurs qu'aux étudiants, a-t-on rappelé.

SOUK AHRAS

Travaux d'entretien sur plusieurs sections de routes nationales et de chemins de wilaya (responsable)

La direction des travaux publics de la wilaya de Souk Ahras vient d'entamer des travaux d'entretien et de renforcement de plusieurs tronçons de routes nationales (RN) et de chemins de wilaya (CW), a indiqué, hier, le directeur local du secteur, Kamel Medahi.

Le même responsable a précisé, dans une déclaration à l'APS, qu'il s'agit de l'entretien, sur 12 km, de la RN 82, depuis l'entrée nord de la commune de Taoura jusqu'au cimetière des Martyrs de cette collectivité, du renforcement de la RN 80 dans son segment reliant la ville de Sedrata et les limites administratives de la wilaya voisine de Guelma, sur un linéaire de 16 km".

Des travaux d'entretien ont également été entamés sur la RN 81, entre les villes de Ragouba et de Sedrata, sur une distance de 11 km, ainsi que sur la RN 81 H



(communément appelée route des poids-lourds), à Sedrata, sur 9 km. M. Medahi a aussi fait savoir que l'entretien du CW 8 entre les villes de Dréa (Souk

Ahras) et d'Ouenza (Tébessa), sur 16 km a été entamé en même temps que l'entretien du CW 6 entre les communes de Taoura et de Merahna sur 12 km, et du CW 19 entre Souk Ahras et le pôle urbain d'Ain Senour dans la commune de Mechroha.

Ces opérations, financées à hauteur de 1,95 milliard de dinars, et dont la réception est prévue "avant la fin du mois décembre", permettront d'améliorer les conditions de circulation et contribueront à la réduction du nombre d'accidents de la route, a encore indiqué la même source.

MOSTAGANEM

Une production de plus d'un demi-million de quintaux de pomme de terre d'arrière saison attendue (DSA)

Une production de plus d'un demi-million de quintaux de pomme de terre d'arrière-saison est prévue dans la wilaya de Mostaganem, au titre de la saison agricole 2024-2025, a-t-on appris dimanche auprès de la direction des services agricoles.

Cette campagne d'arrière-saison cible une production de 560.000 quintaux de pomme de terre sur une surface totale de 2.000 hectares, sachant que l'opération de plantation a été entamée en août dernier.

Environ 50.000 quintaux de semences locales ont été fournis pour couvrir les besoins de cette cam-

pagne, dont le rendement devra atteindre 280 quintaux par hectare.

Cette campagne, dès le début de la récolte prévue dans les prochaines semaines, contribuera à approvisionner les marchés régionaux et nationaux et à réduire les prix de ce produit de large consommation dans une mesure appropriée et raisonnable, a-t-on expliqué.

Ces quantités s'ajoutent à la récolte saisonnière de pommes de terre, qui a été récoltée au cours de la période s'étendant entre les mois d'avril et juin derniers, qui s'est élevée à 3,142 millions de quintaux, a-t-

on ajouté. Cette campagne saisonnière, qui a touché une superficie de plus de 10.800 ha de superficies agricoles a vu la production de 57.860 quintaux de semences de pomme de terre.

La wilaya de Mostaganem, dont la production annuelle est de 4 millions de quintaux de pomme de terre, approvisionne les marchés nationaux et régionaux, tout au long de l'année, notamment le deuxième trimestre (de mars à juin), à la faveur de la campagne saisonnière, et le 4ème trimestre (octobre à décembre) grâce à la campagne d'arrière-saison.

EL-MENIAA

Plusieurs projets lancés dans la commune de Hassi-El-Gara

Divers projets de développement ont été lancés dans la commune de Hassi El-Gara, wilaya d'El-Meniaa, en vue d'impulser la dynamique de développement et d'améliorer le cadre de vie du citoyen, a-t-on appris dimanche auprès des services de la wilaya.

Il s'agit de la réalisation de l'éclairage public le long

de la tranche dédoublée de la RN-1, entre la cité El-Wajda et le nouveau pôle urbain, et la mise en place de glissières de sécurité pour la protection des véhicules, a fait savoir le directeur des Travaux publics (DTP), Lazzar Dada Moussa. Un projet de groupement scolaire a été lancé également à la cité Slimani, en plus de la mise

en service de trois stades de proximité au niveau des quartiers El-Bour, Slimani et Benchohra, et de la réception de quatre salles d'extension à l'école primaire Taroudi Cheikh au quartier El-Doui, et de trois autres à l'école Ali Bentassa au quartier El-Wajda.

Mettant en valeur ces acquis de développement, le

wali d'El-Meniaa, Mokhtar Benmalek, a invité les citoyens à préserver ces biens, avant d'appeler les entreprises au respect des normes de réalisation et des délais impartis.

Plusieurs habitants de cette commune se sont félicités de ces projets allant dans le sens de l'amélioration de leur cadre de vie.

RELIZANE

Lancement des travaux de réalisation de 8 centres de proximité de stockages des produits céréaliers

Les travaux de réalisation de 8 centres de proximité de stockage des céréales ont été lancés, dernièrement dans la wilaya de Relizane, a-t-on appris, dimanche,

après de la direction locale des Equipements publics.

La même source a précisé que "ces infrastructures de stockage, dont a bénéficié la wilaya de Relizane au titre de l'année 2024, s'inscrivent dans le cadre de la stratégie des pouvoirs publics visant à consolider la sécurité alimentaire et à garantir l'autosuffisance dans ce produit agricole stratégique".

Les 8 centres, dont le délai de concrétisation a été fixé à 8 mois, sont répartis à travers les communes de Sidi Khattab, Belacel, Had-Chekala, Ouled Yaïch, Sidi M'hamed-Benali et Oued Selam, pour une capacité de stockage estimée à 50.000 quintaux



chacun, signale-t-on. Ces nouvelles infrastructures seront dotées de tous les équipements de levage et de stockage, d'un bloc administratif, d'un système de pesage et de contrôle de la qualité des produits céréaliers, a-t-on fait savoir de même source. Ces futurs centres, dont la réception est

prévue à l'occasion de la prochaine campagne moisson-battage (2024-2025), s'ajouteront aux 16 points de stockage dont dispose la wilaya, totalisant une capacité de stockage cumulée estimée à plus d'un million de quintaux, "ce qui impactera positivement le développement futur de la filière céréalière dans cette collectivité locale de l'Ouest", a déclaré à l'APS le directeur de la Coopérative des céréales et des légumes secs (CCLS), Abou Bakr Kellakhi.

La campagne labours-semailles 2024-2025, lancée récemment dans la wilaya de Relizane, cible une superficie globale de 121.000 hectares consacrés aux diverses variétés céréalières, dont plus de 79.000 quintaux de blé dur, 9.100 quintaux de blé tendre, 30.000 quintaux d'orge et 2.600 quintaux d'avoine, a indiqué la direction des Services agricoles (DSA).

EL-OUED

Plus de 115.000 quintaux d'arachides récoltés cette saison (Chambre)

Une récolte de plus de 115.000 quintaux (qx) d'arachides a été réalisée au terme de la campagne de cueillette récemment clôturée dans wilaya d'El-Oued, a-t-on appris dimanche auprès de la Chambre locale de l'agriculture.

Récoltée sur une superficie de 3.760 ha, cette production en hausse est le fruit de l'extension des surfaces réservées à cette culture, conséquemment aux résultats "probants" obtenus ces dernières années, a expliqué le président de la Chambre, Othmane Djellouli.

La culture d'arachides est concentrée dans les régions agricoles de Hassi-Khelifa, Trifaoui, Sidi-Aoun, El-Magrane, Reguiba et Ourmes, avec un rendement de 30 qx/ha, a-t-il précisé. Cette production annuelle a permis à la wilaya d'El-Oued de se placer en tête des wilayas productrices d'arachides à l'échelle nationale, en constituant 90% de la production nationale, selon le même responsable.

La wilaya d'El-Oued détient, au regard de cette importante production, le plus grand espace de commercialisation d'arachides, implanté au niveau des communes de Hassi-Khelifa, Trifaoui et Guemmar, ce qui a encouragé les agriculteurs à étendre la superficie réservée à la culture d'arachides, a souligné M. Djellouli.

CONSTANTINE

Raccordement d'établissements scolaires aux réseaux de gaz et d'électricité (direction)

Neuf établissements scolaires ont été raccordés aux réseaux de gaz et d'électricité dans la wilaya de Constantine, a-t-on appris dimanche auprès des deux directions de la SONELGAZ à Constantine.

Les opérations réalisées au titre de la rentrée scolaire 2024-2025 ont concerné une école primaire dans la commune de Zighoud Youcef et quatre collèges d'enseignement moyen (CEM) - deux à Didouche-Mourad et deux à d'Ibn Ziad-, ainsi que 11 cantines scolaires opérationnelles dans plusieurs communes, a indiqué, à l'APS, le responsable de cette direction de distribution de la SONELGAZ de Constantine, Larbi Boukhatem.

Le responsable a noté, à ce propos, que les travaux de raccordement ont nécessité l'installation d'un réseau électrique de 1,75 km pour l'électricité et de 331 mètres pour le gaz naturel.

Les efforts déployés dans ce cadre par la direction de Distribution de l'électricité et du gaz d'Ali-Mendjeli, ont permis de raccorder quatre établissements, en l'occurrence une école primaire "modèle" et un CEM à l'unité de voisinage (UV) n 15, et deux écoles primaires, la première au niveau de l'extension Sud d'Ali Mendjeli et la seconde au pôle urbain d'Ain Nahas (El Khroub), a révélé, de son côté, le directeur de la distribution de la circonscription d'Ali Mendjeli, Tahar Bezhoud.

En outre, quatre cantines scolaires -- trois dans des écoles primaires dans la commune d'Ain Abid et une (1) autre dans la commune de Messaoud-Boudjeriou-, ont également été raccordées durant la même période. Selon le responsable, qui a souligné que ces opérations ont porté sur l'installation d'un réseau électrique de moyenne tension de 424 mètres, et d'un réseau de distribution de gaz sur 249 mètres.

La concrétisation de l'ensemble de ces actions, qui visent l'amélioration des conditions de scolarité et de restauration des élèves, a nécessité un investissement public global de l'ordre de 60 millions de dinars.

APS

INDUSTRIE

Groupe "AGRODIV" : Aoun instruit d'éviter toute pénurie d'approvisionnement du marché en produits de base

Le ministre de l'Industrie et de la Production pharmaceutique, Ali Aoun, a donné, samedi à Alger, des instructions et des directives aux responsables du groupe des industries agroalimentaires "AGRODIV" portant sur la couverture des besoins du marché national en produits de base et d'éviter toute pénurie notamment de semoule, de farine et d'huile, indique un communiqué du ministère.

Ces instructions ont été émises lors d'une visite d'inspection effectuée par M. Aoun au siège du Groupe, dans le cadre de la série de visites menées dans les différents Groupes relevant de son secteur, où il a été reçu par son PDG, Brahim Lazreg, en sus des directeurs et des cadres du Groupe, précise le communiqué.

A cette occasion, un exposé exhaustif sur le Groupe "AGRODIV" a été présenté, passant en revue les projets réalisés dans les différents wilayas du pays et les projets futurs auxquels aspire le Groupe, lesquels "ont été salués par le ministre qui a loué les efforts des travailleurs", selon le communiqué.

Lors de sa rencontre avec les directeurs et les cadres du Groupe, M. Aoun a donné "des instructions et des directives pour œuvrer à réaliser tous les objectifs tracés afin de couvrir le marché national en produits de base et d'éviter toute pénurie notamment de semoule, de farine, d'huile et de tout autre produit indispensable".

Le ministre a, également, affirmé qu'il suivait toutes les nouveautés liées aux entreprises relevant du Groupe "AGRODIV", mettant l'accent sur la nécessité de poursuivre les efforts des travailleurs du Groupe et de ses filiales pour "couvrir le marché national, étant une des priorités de Monsieur le président de la République".

Au terme de sa visite, M. Aoun a distingué des cadres du Groupe et les a remerciés pour les efforts consentis, conclut le communiqué.

BANQUE D'ALGÉRIE

Cotations hebdomadaires des billets de banque et des chèques de voyage

Voici les cotations hebdomadaires des billets de banque et des chèques de voyage en dinar algérien, valables du 20 au 26 octobre 2024, communiquées par la Banque d'Algérie.

Billets de banque

Base devises	achat	vente
1 USD	131,52	139,55
1 EUR	142,77	151,49
1 GBP	170,76	181,21
100 JPY	87,79	93,47
1 CHF	151,94	161,23
1 CAD	95,42	101,25
1 DKK	19,13	20,30
1 SEK	12,49	13,25
1 NOK	12,00	12,74
1 AED	35,80	37,99
1 SAR	35,02	37,16
1 KWD	429,10	455,44

Chèques de voyage

Base Devises	Achat	vente
1 USD	132,86	139,55
1 EUR	144,21	151,49
1 GBP	172,50	181,21
100 JPY	88,68	93,47
1 CHF	153,48	161,23
1 CAD	96,38	101,25
1 SEK	12,62	13,25

FINANCE

M. Faïd réaffirme l'engagement du Gouvernement à soutenir le marché financier et ses mécanismes de financement

Le ministre des Finances, Laaziz Faïd, a réaffirmé, dimanche à Alger, l'engagement du Gouvernement à soutenir le marché financier et ses mécanismes de financement afin d'améliorer son efficacité et son attractivité, appelant les parties concernées à intensifier leurs efforts pour dynamiser le secteur financier et faciliter l'accès au financement, notamment par le biais de la bourse, en vue de promouvoir les investissements et la croissance économique.

M. Faïd s'exprimait lors de l'ouverture d'un atelier consacré au thème de "la dynamisation et la stratégie pour un marché financier algérien performant", organisé par la Commission d'organisation et de surveillance des opérations de bourse (COSOB), en collaboration avec l'Union algérienne des sociétés d'assurance et de réassurance (UAR), en présence du ministre de l'Economie de la connaissance, des Start-up et des Micro-entreprises, Yacine Oualid, ainsi que du président de l'Association des Banques et Etablissements Financiers (ABEF), Ali Kadri, et des directeurs généraux des banques et des compagnies d'assurance.

Le ministre a insisté, dans ce sens, sur "l'engagement total du ministère des Finances et de tout le Gouvernement à soutenir la transformation du marché financier", soulignant que "la diversification de l'économie nationale et la dynamisation du marché financier sont étroitement liées". M. Faïd a mis l'accent sur la nécessité d'une coopération étroite entre toutes les parties concernées, précisant que "le secteur poursuivra les réformes nécessaires pour faciliter l'accès au financement, encourager les investissements et soutenir la croissance des entreprises de



manière efficace". Après avoir rappelé que "la contribution du marché financier au financement de l'économie nationale reste limitée" et que "la Bourse d'Alger n'a pas encore pleinement exploité son potentiel", le ministre a relevé l'importance d'intensifier les efforts de tous les acteurs publics et privés pour dynamiser le secteur financier pour qu'il soit plus attractif pour les investisseurs. Pour ce faire, "les sociétés, publiques ou privées, doivent être encouragées à prendre la décision d'entrer en bourse et d'utiliser le marché financier comme alternative au financement, afin de consolider leur gouvernance et leur compétitivité", selon M. Faïd. Lors de son intervention, le ministre a présenté la stratégie du secteur pour rendre le marché financier plus dynamique, une stratégie qui

englobe plusieurs axes, notamment des réformes réglementaires et institutionnelles visant à établir un cadre réglementaire stable, conforme aux normes internationales garantissant la transparence et la protection des investisseurs.

Le ministère œuvre, également, à encourager l'innovation financière en s'ouvrant aux nouvelles orientations mondiales dans le domaine financier, dont l'intégration de solutions innovantes à l'image de la finance verte, la finance islamique et d'autres produits financiers développés, indique le ministre, estimant que ces approches modernes offriront des options de financement adaptées aux besoins des entreprises.

Parmi les autres axes évoqués par M. Faïd, il a été question de programmes

d'éducation financière pour familiariser les opérateurs économiques avec les instruments du marché financier, les incitant à y participer et à développer le financement des PME et des startups, et ce par la création d'un département dédié à ces dernières à la Bourse d'Alger leur permettant ainsi un accès facile aux capitaux nécessaires.

De son côté, le président de la COSOB, Youcef Bouznada, a souligné dans une allocution, que l'organisation de ce atelier s'inscrit dans le cadre de la "dynamique accélérée" que connaît le marché financier algérien, en réponse aux directives du ministre des Finances visant à consolider les capacités des cadres actant dans le domaine du marché financier et à renforcer leurs compétences pour se mettre au diapason des évolutions de ce secteur économique vital.

Pour sa part, le président de l'UAR, Youcef Benmicia, a souligné que ce forum constitue "un événement important" consacrant une nouvelle dynamique pour le marché financier et le rôle des intermédiaires dans l'organisation des opérations de négociation des valeurs mobilières, qualifiant cette conférence d'opportunité pour mettre en exergue les stratégies à adopter pour de renforcer l'attractivité du marché financier.

ENERGIES RENOUVELABLES

L'Algérie dispose d'un énorme potentiel en matière de production de l'hydrogène vert (responsable)

Le directeur général de Green Energy Cluster Algeria (GECA), Boukhalifa Yaïci, a affirmé, dimanche à Alger, que l'Algérie dispose d'un énorme potentiel lui permettant de se distinguer dans le domaine de la production de l'hydrogène vert, précisant que les accords signés récemment entre le groupe "Sonatrach" et des compagnies européennes sont à même de jeter les bases de la transition énergétique en Algérie et mettre en avant les capacités disponibles dans ce domaine.

Intervenant sur les ondes de la Radio algérienne, M. Yaïci a précisé que l'Algérie "dispose d'un énorme potentiel en matière d'énergie solaire et éolienne, et d'un large réseau de transport d'électricité et de gaz, lui permettant de se distinguer dans le domaine de la production de l'hydrogène vert".

Il a évoqué, à ce propos, le projet de réalisation de 15.000 MW d'énergie solaire photovoltaïque dans le cadre de la concrétisation du programme national de développement des énergies renouvelables et son rôle dans la production de l'hydrogène vert et ses dérivés à l'avenir, rappelant le lancement de la réalisation de 3000 MW d'énergie solaire photovoltaïque. Les accords signés entre le groupe "Sonatrach" et des sociétés européennes pour la réalisation d'une étude de faisabilité conjointe visant à développer un projet intégré de production d'hydrogène vert et de ses dérivés en Algérie ainsi que la réalisation conjointe des études nécessaires à l'évaluation de la faisabilité et de la rentabilité d'un projet intégré de production d'hydrogène vert

sont à même "d'ouvrir largement la voie à l'investissement en matière de production de l'hydrogène vert", a-t-il souligné.

Les accords "encouragent l'investissement dans de nombreux domaines, notamment l'extraction de l'hydrogène à partir de l'eau outre le domaine de l'industrie des engrais propres et l'exploitation des compétences nationales, à l'instar de celles dont dispose le complexe pétrochimique d'Arzew (Oran)", a-t-il dit.

Le développement de la production de l'hydrogène vert en Algérie et son exportation requièrent "une coopération continue entre les experts et les spécialistes algériens et étrangers pour échanger les expertises et tirer profit des nouvelles technologies dans ce domaine", ajoute-t-il.

EXPORTATION

Boumerdes: un chiffre d'affaires de près de 5 milliards de DA à l'exportation au 1^{er} semestre 2024 (Direction)

Un chiffre d'affaires de près de cinq (5) milliards de DA a été réalisé par 46 entreprises économiques dans la wilaya de Boumerdes, durant le 1^{er} semestre 2024, grâce à 180 opérations d'exportation de produits divers vers plusieurs pays, a-t-on appris dimanche auprès de la direction locale de l'Industrie. Ces 46 petites et

moyennes entreprises (PME) ont exporté divers produits locaux vers nombre de pays, dont le Bahreïn, la Chine, la France, le Canada, le Sénégal, la Mauritanie, la Tunisie et la Libye, a indiqué le directeur du secteur, Hocine Hemmal.

Il a cité parmi les plus importants produits exportés, la céramique, les boissons, les confiseries et les huiles, rele-

vant la hausse enregistrée, ces dernières années, dans les opérations d'exportation de divers produits à Boumerdes tout en soulignant le soutien de l'Etat à cette tendance.

Le directeur de l'industrie a noté que la wilaya compte 95 entreprises industrielles et économiques appartenant à des opérateurs étrangers et 34

autres issues de partenariats entre opérateurs algériens et étrangers.

Le tissu industriel et économique local englobe près de 14.700 entreprises, dont plus de 2.600 PME opérant dans le secteur industriel, soit un taux de plus de 12% du tissu économique local, selon la même source.

OMC

Les tensions géopolitiques constituent le principal risque pour le commerce international

Les tensions géopolitiques, en particulier au Moyen-Orient, restent le principal risque pour le commerce international, averti l'économiste en chef de l'Organisation mondiale du commerce (OMC), Ralph Ossa.

Dans une interview accordée à l'agence de presse chinoise "Xinhua", M. Ossa a indiqué qu'"une éventuelle escalade des tensions au Moyen-Orient pourrait entraîner une flambée des prix du pétrole", ce qui affecterait l'activité macroéconomique et le commerce international.

Pour relever ces multiples défis, l'économiste en chef a appelé à défendre le système commercial multilatéral, soulignant l'importance d'adapter l'OMC aux exigences du XXI^e siècle.

Dans un rapport publié début octobre, l'OMC a estimé que le volume du commerce mondial de marchandises devrait augmenter de 2,7% en 2024. Cette prévision est légèrement supérieure à sa prévision antérieure de 2,6%



faite en avril. Par rapport à avril dernier, l'un des changements importants du dernier rapport vient des évolutions régionales. "Nous voyons l'Asie se porter plus fort que prévu (...)

L'Europe se porte moins bien que prévu", a relevé M. Ossa.

"L'Asie continue d'être le principal moteur du commerce international, tant du côté des importations

que des exportations", a-t-il souligné en prédisant que les exportations vers l'Asie devraient croître de 7,4% en 2024, tandis que les importations devraient augmenter de 4,3%.

ENERGIE

Plus de la moitié de l'électricité sera d'origine bas carbone avant 2030 (Agence internationale de l'énergie)

Plus de la moitié de l'électricité de la planète sera d'origine bas carbone d'ici la fin de la décennie, mais le monde est encore "loin d'une trajectoire alignée" sur les objectifs de neutralité carbone, affirme mercredi l'Agence internationale de l'énergie dans un rapport.

"Dans l'histoire de l'énergie, nous avons connu l'ère du charbon et l'ère du pétrole, et nous entrons maintenant à grande vitesse dans l'ère de

l'électricité, qui définira le système énergétique mondial à l'avenir et sera de plus en plus basée sur des sources d'électricité propres", estime le directeur exécutif de l'AIE Fatih Birol cité dans le communiqué du rapport annuel de l'organisation, World Energy Outlook 2024. Dans ce rapport, l'AIE maintient sa prévision d'un pic de la demande pour toutes les énergies fossiles (pétrole, gaz et charbon) "d'ici la

fin de la décennie", des prévisions à rebours de celles de l'industrie pétro-gazière et de l'organisation des pays exportateurs de pétrole (Opec).

"Avec l'énergie nucléaire, qui fait l'objet d'un regain d'intérêt dans de nombreux pays, les sources (d'énergie) à faibles émissions" telles que l'éolien et le solaire "devraient produire plus de la moitié de l'électricité mondiale avant 2030", affirme l'AIE.

ETATS UNIS

Baisse inattendue des stocks de pétrole

Les stocks de pétrole brut se sont contractés la semaine dernière selon des chiffres publiés jeudi par l'Agence américaine d'information sur l'énergie (EIA), qui a également révélé une production record aux Etats-Unis.

Les réserves commerciales ont baissé de 2,2 millions de barils durant la semaine achevée le 11 octobre, alors que les analystes prévoient une hausse de 1,5 million de barils, selon un consensus établi par l'agence Bloomberg.

Ce décalage est princi-

palement attribuable au rebond de l'activité des raffineries, qui ont utilisé 87,7% de leurs capacités, contre 86,7% durant la période précédente.

Il s'agit de la première hausse du rythme de raffinage en sept semaines, les mois de septembre et octobre correspondant traditionnellement à une période de maintenance des infrastructures. La fonte des stocks s'explique aussi par un recul des importations (-11% sur une semaine) conjugué à un sursaut des exportations

(+9%). Autre fait marquant du rapport, la production américaine a grimpé à 13,5 millions de barils par jour (contre 13,4 précédemment), niveau le plus haut jamais observé aux Etats-Unis, qui confortent ainsi leur statut de premier producteur mondial d'or noir.

Durant la période observée, les volumes de produits raffinés livrés au marché, indicateur implicite de demande, ont, en revanche, diminué (-2% sur une semaine).

Ce reflux est en grande partie due à l'essence (-

11%) ainsi qu'à la catégorie propane et propylène (-21%), qui comprend notamment les produits destinés à l'industrie.

Le creux qu'a connu l'essence pourrait être lié aux perturbations occasionnées par le passage de l'ouragan Milton sur la Floride, qui a empêché le ravitaillement de nombreuses stations-service et immobilisé de nombreux véhicules.

La publication a donné un léger élan aux cours du brut, qui évoluaient proche de l'équilibre jusque-là.

Le déficit budgétaire des Etats-Unis grimpe à 6,4% du PIB en 2024

Le déficit budgétaire des Etats-Unis a grimpé en 2024, les recettes supplémentaires issues des impôts n'ayant pas suffi à combler la forte hausse du service de la dette en période de taux élevés.

A l'issue de l'exercice fiscal 2024, clos le 30 septembre, le déficit s'est monté à 6,4% du produit intérieur brut (PIB), contre 6,2% en 2023, a annoncé vendredi le département américain du Trésor. Il s'élève ainsi à 1.833 milliards de dollars, en hausse de 8% par rapport à l'année précédente. Il s'agit du troisième montant le plus élevé de l'Histoire des Etats-Unis,

après les records de 2020 et 2021 liés à la pandémie de Covid-19.

Les comptes de la première économie mondiale avaient alors été plombés par l'explosion des dépenses publiques.

En 2022 pourtant, le déficit avait été largement réduit. Mais il est reparti à la hausse en 2023 puis en 2024, sous l'effet des intérêts élevés à payer face à la faramineuse dette américaine. "L'administration Biden-Harris reste concentrée sur la croissance à long terme de notre économie, avec des investissements historiques dans les infrastructures, la manufacture et les

énergies propres, tout en tenant compte de nos perspectives financières à long terme", a commenté la secrétaire au Trésor, Janet Yellen, citée dans le communiqué.

La situation budgétaire du pays est un sujet important de l'élection du 5 novembre, et les deux camps s'accusent mutuellement d'avoir une politique qui ferait encore grimper la dette. Dans moins de trois semaines, les électeurs devront choisir entre la candidate démocrate et vice-présidente de Joe Biden, Kamala Harris, et l'ancien président républicain, Donald Trump.

HONDURAS

Le FMI va accorder 200 millions de dollars au pays (Gouvernement)



Le Honduras doit recevoir 200 millions de dollars après avoir conclu un accord avec le Fonds monétaire international (FMI), dont une délégation a achevé vendredi une visite dans ce pays d'Amérique centrale, a annoncé le gouvernement.

"Un accord a été conclu" avec cette délégation, qui se trouvait au Honduras depuis le 7 octobre, "concluant de manière satisfaisante les première et deuxième révisions du programme" signé l'année dernière, "ce qui permettra au FMI de financer environ 200 millions de dollars", selon un communiqué gouvernemental, relayé par des médias.

La mission du FMI, dirigée par Ricardo Llaudes, a précisé, dans une déclaration, que l'accord serait "soumis à l'approbation du conseil d'administration" dans les prochaines semaines.

Cette mission s'inscrivait dans le cadre du suivi d'un accord conclu par le gouvernement de Xiomara Castro avec le FMI le 11 août 2023. Dans le cadre de cette initiative, le conseil d'administration du FMI avait approuvé 822 millions de dollars pour le Honduras le 22 septembre 2023.

Dans son communiqué, repris par les médias, le FMI ajoute avoir convenu avec les autorités du pays que l'économie hondurienne allait atteindre cette année comme prévu une croissance solide de près de 4%, l'inflation s'étant stabilisée à entre 4% et 5%.

BANQUE

Le gouvernement italien adopte un budget 2025

Le gouvernement italien a adopté mardi soir en conseil des ministres son projet de budget pour 2025, axé sur des baisses d'impôts pour les familles à revenus modestes et financé en partie par une contribution des banques et assurances. "3,5 milliards d'euros provenant des banques et des compagnies d'assurance seront affectés aux soins de santé et aux personnes les plus fragiles afin d'assurer de meilleurs services au plus près des besoins de chacun", a annoncé sur X la cheffe du gouvernement Giorgia Meloni. Le projet de budget prévoit environ 30 milliards d'euros au titre de mesures de soutien aux salariés et retraités, indique le ministère de l'Economie dans un communiqué, sans préciser la nature de la contribution du secteur financier.

Dans son budget, Giorgia Meloni a reconduit une baisse des charges sociales pour les salaires annuels jusqu'à 35.000 euros, déjà en vigueur à titre temporaire.

Autre mesure phare d'envergure, le gouvernement a pérennisé la fusion des deux premières tranches d'impôt pour faire bénéficier les revenus annuels jusqu'à 28.000 euros d'un taux allégé de 23% au lieu de 25%.

TOURISME

Le secteur du tourisme connaît une "grande compétitivité" et a besoin de compétences qualifiées et professionnelles (ministre)

Le ministre du Tourisme et de l'Artisanat, Mokhtar Didouche a affirmé, dimanche à Alger, que le secteur du tourisme connaît une "grande compétitivité" et a besoin de compétences qualifiées et professionnelles, d'où la nécessité de redoubler d'efforts pour former des étudiants qualifiés pour la vie professionnelle et le marché de l'emploi dans ce domaine.



Dans son allocution à l'ouverture de l'année scolaire 2024-2025 à l'École nationale supérieure du tourisme (ENST), le ministre a souligné l'importance de "déployer davantage d'efforts pour préserver cet établissement de formation afin de préparer un étudiant qualifié pour la vie professionnelle et le marché de l'emploi dans le secteur du tourisme qui connaît une grande compétitivité et a besoin de compétences qualifiées et professionnelles".

Il a également relevé le "grand nombre" de candidats parmi les bacheliers dépassant

4800, ce qui démontre, selon lui, que le secteur du tourisme "est désormais un domaine attractif pour les jeunes dans divers domaines".

M. Didouche a mis en avant "l'engouement" pour les établissements de formation en tourisme, en adéquation avec "la dynamique que connaît le secteur dans plusieurs domaines, à travers l'adoption de méthodes modernes dans la gestion et la numérisation des inscriptions".

Le secteur aspire à "réaliser une École nationale supérieure du tourisme dans la wilaya de Tipaza, conforme aux normes

nationales et internationales avec une capacité d'accueil de plus de 500 places pédagogiques et dotée de toutes les infrastructures nécessaires", ajoute le ministre.

Par ailleurs, il a rappelé que l'État mise sur le secteur du tourisme en tant que secteur alternatif aux hydrocarbures et complémentaire à l'économie nationale et en tant qu'attrait pour l'investissement qui contribue à la création de postes d'emplois.

De son côté, le Directeur général de l'ENST a souligné que le secteur du tourisme figure parmi ceux sur lesquels l'État compte pour diversifier l'économie nationale, ce qui exige, a-t-il dit, de "garantir une formation diversifiée pour appuyer le marché national de l'emploi et de s'adapter aux méthodes modernes en matière de services et de main d'œuvre qualifiée". Cette année, quelque 986 étudiants bénéficieront d'une formation à l'ENST pour l'obtention d'une licence et 44 autres pour le master, a-t-il ajouté.

CNAS

Campagne de sensibilisation au profit des étudiants sur l'adhésion au système de Sécurité sociale

Une campagne de sensibilisation et d'information sur l'importance de l'adhésion au système de Sécurité sociale a été lancée au profit des étudiants par la Caisse nationale des assurances sociales des travailleurs salariés (CNAS-agence d'Alger), indique dimanche un communiqué de la CNAS.

Inscrite sous le slogan "La sécurité sociale vous accompagne tout au long de votre parcours universitaire", cette campagne qui s'étalera du 20 au 24 octobre vise à "renforcer la prise de conscience sur l'importance de l'adhésion au système de sécurité sociale afin de garantir aux étudiants l'accès aux divers services offerts par la Caisse", précise la même source.

Cette campagne s'inscrit dans le cadre de "la stratégie de communication pour l'année 2024 dont l'objectif est d'améliorer la qualité des services fournis et de renforcer la politique de proximité avec les citoyens, notamment les étudiants".

Son objectif consiste également à informer les étudiants sur "leurs droits et obligations en matière de Sécurité sociale, fournir les informations nécessaires sur les démarches à suivre pour s'affilier au système de Sécurité sociale ainsi que les modalités pour bénéficier des services de santé et sociaux offerts par la Caisse", note le communiqué.

A cette occasion, il sera procédé à la distribution de dépliants et de brochures expliquant l'importance de la Sécurité sociale dans leur vie quotidienne, en particulier en ce qui concerne les maladies chroniques, les accidents et autres situations nécessitant une couverture médicale".

A cet effet, la CNAS - Agence d'Alger - a mis en place un programme "riche en activités visant à établir un contact direct avec les étudiants au sein des universités, avec des équipes spécialisées pour fournir des explications détaillées sur les avantages de l'adhésion au système de Sécurité sociale, les modalités d'obtention de la carte Chifa ainsi que les documents nécessaires pour bénéficier des services".

En outre, des conférences seront organisées au sein des universités au cours desquelles "des experts aborderont des sujets liés au rôle de la Sécurité sociale dans la protection des individus et la garantie de la continuité des soins de santé", tout en mettant l'accent sur "la sensibilisation des étudiants sur l'importance de la prévention pour éviter les maladies et les conséquences négatives liées à l'absence de couverture médicale".

SCOUTS MUSULMANS ALGÉRIENS

Clôture de la session de formation pour la qualification du chef scout "Al-Maqdissi"

La session de formation pour la qualification du chef scout "Al-Maqdissi", organisée par l'Association des anciens scouts musulmans algériens au profit des Commissaires scouts, a été clôturée, samedi à Alger.

Cette formation, organisée trois jours durant, s'est déroulée au niveau de quatre (4) ateliers consacrés à plusieurs volets relatifs au chef scout "Al-Maqdissi", en vue de mettre en avant la place privilégiée de la ville sainte d'Al Qods et de la

Palestine, et leur lien avec la Révolution de libération nationale ainsi que l'importance de renforcer les campagnes de sensibilisation dans ce sens.

Lors de ces ateliers, l'accent a été mis sur la nécessité de fournir au chef scout, toutes les informations et les connaissances historiques sur la terre de Palestine sous occupation et sur le génocide perpétré par l'occupation sioniste notamment dans la bande de Ghaza.

Dans ce cadre, le Commandant gé-

ral de l'Association des anciens scouts musulmans algériens, Mustapha Saadouna, a précisé que ce stage s'inscrivait dans le cadre du programme annuel tracé par son organisation, dans le but d'informer les participants sur les principales activités de formation et de sensibilisation que l'organisation anime au profit des jeunes et des enfants tout au long de l'année, relevant par la même occasion, ses démarches pour la création d'un réseau national pour la formation

dans le domaine du travail de terrain des scouts.

Lors de ce stage, il a été essentiellement question de la formation et de la qualification du chef scout "Al-Maqdissi", à travers son initiation à la juste cause palestinienne, a-t-il ajouté. Au terme de cette session de formation, des certificats ont été remis à des femmes guides et des éclaireuses et à d'anciens pionniers des SMA ayant bénéficié de ce stage.

El Bayadh: Hamzaoui supervise la cérémonie de lancement de la saison de scoutisme 2024-2025

Le commandant général des Scouts musulmans algériens (SMA), Abderrahmane Hamzaoui a supervisé, samedi à El Bayadh, la cérémonie de lancement de la saison de scoutisme 2024-2025 qui a pour slogan "L'avenir est à nous les jeunes".

Lors d'une cérémonie organisée pour la circonstance à la Maison de la culture et des arts "Mohamed Belkheir", en présence des autorités locales, de cadres scouts de diverses régions du pays et de membres de la famille révolutionnaire et du mouvement associatif de la wilaya, M. Hamzaoui a souligné que "les SMA ont réalisé des progrès dans le cadre de leurs objectifs d'éducation des enfants et d'encadrement des jeunes, ce qui a contribué à l'augmentation du nombre des adhérents à plus de 300.000 membres". "Le lancement de la

saison de scoutisme coïncide avec la commémoration de deux événements nationaux importants, à savoir la Journée nationale de l'émigration et le 70e anniversaire du déclenchement de la glorieuse Guerre de libération. Notre commandement vise à atteindre, dans les années prochaines, 500.000 adhérents dans le cadre de sa vision pour la commémoration du centenaire de la fondation des Scouts musulmans algériens en 2036, ayant comme objectif d'atteindre plus d'un million et demi de scouts adhérents", a-t-il déclaré.

Dans le cadre du programme élaboré pour la saison scouts en cours, de nombreux objectifs ont été fixés, dont la focalisation sur la formation, l'instruction et la qualification pour développer les capacités des jeunes à commander et à remplir des rôles

importants, que ce soit au sein des SMA ou de la société, a-t-il fait savoir, signalant le lancement du programme de la deuxième promotion de jeunes commandants en partenariat avec le ministère de la Jeunesse et des Sports".

Au début novembre prochain, sera organisée une session arabe des commandants encadreurs pour former les formateurs dans les rangs des scouts musulmans algériens et élargir les sessions de formation dans différents domaines. Une grande importance sera donnée aux jeunes au cours de cette saison, a encore indiqué M. Hamzaoui.

"Conformément à la politique de l'État qui accorde un intérêt particulier aux jeunes, le programme des SMA vise à les accompagner, les soutenir et les protéger contre différents

fléaux en appui aux efforts déployés par différents secteurs publics dans ce domaine", a-t-il ajouté.

L'Algérie abritera en décembre prochain le congrès arabe des cadets avec la participation de plusieurs associations de scouts arabes, ainsi que le Congrès arabe des guides et autres manifestations scouts.

Le commandant général des SMA a appelé à conjuguer les efforts de tous et à œuvrer avec différents partenaires en vue de réaliser les nombreux objectifs dont le développement du patriotisme, de la citoyenneté, la valorisation et le renforcement des modèles et des initiatives réussies dans la société et la lutte contre tous les phénomènes étranges à la société algérienne.

Au passage, il a rappelé les réalisations des SMA dont le dé-

veloppement de la plateforme numérique des SMA qui permet d'enregistrer directement et facilement les adhérents, et la création de clubs et faoujds scouts à travers les différentes régions du pays.

Au cours de la saison écoulée, de nombreuses structures de cette organisation ont été renouvelées, que ce soit à travers les commissariats de wilayas ou les faoujds scouts leur donnant un nouveau souffle et offrant aux jeunes l'opportunité d'assumer des responsabilités. Plus d'un tiers des dirigeants scouts ont moins de 35 ans d'âge, a-t-il fait savoir, soulignant, d'autre part, que sur le plan international, les SMA ont pris part au Congrès mondial des scouts décrochant pour la première fois le statut de membre du Comité mondial des scouts.

SINGAPOUR Fuite d'un oléoduc en mer

Un oléoduc appartenant au groupe britannique Shell a commencé à fuir dans la mer dimanche, ont indiqué les autorités singapouriennes, ajoutant que la marée noire avait été stoppée et des équipes de nettoyage déployées.



La fuite a commencé tôt dimanche matin sur un pipeline reliant deux îles, Bukom et Bukom Kecil (sud de Singapour), a indiqué l'Autorité maritime et portuaire de Singapour (MPA) dans un communiqué. "La fuite aurait été stoppée à la source", a affirmé la MPA. "Shell a placé des barrières de confinement autour du lieu de la fuite et a également déployé des engins équipés de dispersants pour nettoyer le pétrole repéré à proximité de la fuite", selon l'autorité.

La MPA a précisé avoir aussi envoyé du matériel et une équipe pour aider à nettoyer la nappe de carburant, et a activé des drones et des capacités satellitaires pour surveiller le déversement. "Les agences gouvernementales compétentes ont été alertées et doivent signaler toute observation de traces d'hydrocarbures", a-t-elle assuré en ajoutant qu'il n'y avait eu "aucune nouvelle observation de pétrole" dimanche soir. Shell exploite une importante raf-

finerie de pétrole à Bukom. La MPA a déclaré avoir diffusé "des messages de sécurité" pour "demander aux navires de passage de se tenir à l'écart du site" même si cela n'affecte en rien la sécurité de navigation. En juin, Singapour a fermé les plages de l'île balnéaire de Sentosa après une marée noire provoquée par un accident survenu dans le port de Pasir Panjang. Le nettoyage des plages touchées s'est achevé le mois dernier.

ITALIE Un mort en Italie après de fortes pluies

Une personne est morte en Italie à la suite de fortes pluies qui ont encore une fois partiellement inondé dimanche la région d'Emilie-Romagne, déjà touchée par la tempête Boris en septembre. Les pompiers ont annoncé avoir retrouvé le corps d'une personne disparue à Botteghino di Zocca, au sud de Bologne, ville située dans les terres du nord de l'Italie. Selon des médias, la victime est un homme de vingt ans dont la voiture a été emportée par les flots.

A Bologne et ses environs, quelque 175 millimètres de pluie sont tombés

en une journée, alors que la moyenne historique pour le mois d'octobre est de 70 millimètres, selon les autorités régionales. Plus de 2.100 personnes ont été évacuées et environ 15.000 privées d'électricité pendant la nuit. Dimanche après-midi, quelque 4.000 personnes demeuraient sans courant, selon la région. Les écoles seront fermées à Bologne lundi, selon la mairie.

"La quantité extraordinaire de pluie a provoqué l'inondation de nombreux quartiers de Bologne, les rues de la ville étant inondées et les réseaux d'égouts et de drainage

en impossibilité d'absorber l'eau", a écrit la région dans un communiqué. Bologne et quatre provinces de la plaine du nord-est ont été placées en "alerte rouge" jusqu'à dimanche minuit, bien que les pluies aient diminué dimanche. Les autorités ont averti que des glissements de terrain pourraient se produire dans les zones vallonnées et montagneuses. Certaines rivières ont enregistré des niveaux supérieurs à ceux atteints en mai 2023, lorsque des inondations ont causé la mort de 17 personnes et fait des milliards d'euros

de dégâts. Quinze cours d'eau "ont dépassé le seuil d'alerte", avec huit rivières dépassant le niveau d'alerte maximal de niveau d'eau, de niveau 3, a indiqué la région. En septembre, le passage de la tempête Boris avait provoqué une nouvelle vague d'inondations dans la région. Selon les experts, le changement climatique causé par les émissions de gaz à effet de serre générées par les activités humaines augmente la fréquence et l'intensité des événements météorologiques extrêmes tels que les pluies torrentielles et les inondations.

SÉNÉGAL Nouvel "incident technique" impliquant un Boeing près de Dakar

Un Boeing affrété par la compagnie Delta a fait samedi un "arrêt d'urgence" au moment de son décollage de l'aéroport de Dakar, reportant son vol à destination de New York mais sans "aucun dommage corporel" pour ses passagers, a annoncé le ministère sénégalais chargé des Transports aériens. "L'avion, en phase de décollage, a effectué une manœuvre d'accélération suivie d'un arrêt d'urgence en raison d'un incident technique. Le pilote a pu immobiliser l'avion en toute sécurité", a dit le ministère dans un communiqué.

L'incident a concerné un Boeing 767 et est survenu samedi "aux environs de 11H30" (locales et GMT), selon la même source. "Aucun dommage corporel n'a été enregistré. Les 213 passagers à bord sont tous sains et saufs. Ils ont été pris en charge et acheminés vers des hôtels pour assurer leur confort. Leur départ pour New York est prévu pour dimanche 20 octobre 2024, à 10 heures" locales et GMT, a-t-elle poursuivi. L'Agence nationale de l'aviation civile et le Bureau d'Enquêtes et d'Analyses du Sénégal (BEA) "procéderont aux investigations approfondies afin de déterminer les causes exactes de cet incident", a ajouté le ministère.

CUBA Arrivée imminente de l'ouragan Oscar, couplée à une panne géante d'électricité

Un ouragan baptisé Oscar doit frapper dimanche l'île de Cuba, risquant d'affecter encore davantage la population, après une deuxième nuit sans électricité en raison d'une panne géante. Les autorités de l'est de l'île "travaillent déjà d'arrache-pied pour protéger la population et les ressources économiques, compte tenu de l'imminence de l'ouragan Oscar", a assuré le président Miguel Diaz-Canel dans un message publié samedi soir sur les réseaux sociaux.

Accompagné de vents de 139 km/h, Oscar devrait atteindre dans la journée de dimanche l'est de Cuba où de fortes pluies sont attendues, selon le Centre national des ouragans américain (NHC). Dans un autre message sur les réseaux sociaux, la présidence cubaine a fait état d'un début de progrès dans le rétablissement du système électrique, suite à la panne géante d'électricité en cours depuis vendredi.

Judi, le président cubain avait annoncé que l'île se trouvait en situation d'"urgence énergétique" face aux difficultés pour acheter le combustible nécessaire à l'alimentation de ses centrales. Depuis trois mois, les Cubains pâtissent de coupures de courant devenues de plus en plus fréquentes, avec un déficit énergétique national de 30%. Judi, ce déficit avait atteint 50%. Ces dernières semaines, dans plusieurs provinces, les coupures ont duré plus de 20 heures par jour. A Cuba, l'électricité est produite par huit centrales thermoélectriques vétustes, parfois en panne ou en cours de maintenance, ainsi que par plusieurs centrales flottantes - que le gouvernement loue à des entreprises turques - et des groupes électrogènes.

RD CONGO Un mort dans des inondations à Kinshasa

Un enfant est mort samedi à Kinshasa dans des inondations provoquées par de fortes pluies en République démocratique du Congo, selon un bilan donné dimanche par le gouverneur de la ville. Samedi, au centre de la capitale, les petites rivières, canaux et égouts avaient débordé, inondant les artères notamment dans le quartier industriel de Limete, où la rivière Kalamu est sortie de son lit. Sur l'étendue de la ville, les dégâts constatés sont

"marginaux par rapport à l'hécatombe attendue selon les prévisions météorologiques. Cependant, nous déplorons la mort d'un enfant de deux ans près de la rivière Kalamu", a déclaré le gouverneur de Kinshasa, Daniel Bumba dans une vidéo envoyée aux médias. M. Bumba a appelé les Kinnois à "ne pas jeter les immondices" dans des voies de canalisations des eaux. A Kinshasa, mégapole d'environ 17 millions d'habitants, il n'est pas rare de voir d'importants amon-

cellements d'ordures, tout comme des rivières recouvertes des déchets en plastique. "Il est vrai que le changement climatique existe mais si on prend des précautions, on évitera des lourds dégâts", a estimé M. Bumba. Dans la capitale congolaise, des pluies et des inondations font régulièrement des victimes. "Les inondations surviennent même dans les villes très avancées mais c'est leur prise en charge qui reste déterminante", a estimé le gouverneur de Kinshasa.

SÉNÉGAL Le président visite des zones inondées, 55.000 personnes touchées

Le chef de l'Etat sénégalais Bassirou Diomaye Faye a visité samedi des zones dans l'est et le nord du pays frappées par des inondations causées par une crue inhabituelle du fleuve Sénégal et ayant fait des milliers de victimes. Environ 55.000 personnes dans 51 villages et 44 autres sites, agricoles notamment, ont été, jusqu'à vendredi,

touchées par ces inondations provoquées par un débordement du fleuve Sénégal à la suite de fortes pluies, a annoncé le gouvernement samedi.

Plus de 1.000 hectares de champs de piment, riz et maïs, ont été, selon le gouvernement, touchés par cette catastrophe survenue dans les départe-

ments de Tambacounda et Bakel (est), Matam et Saint-Louis (nord), des zones où les habitants vivent principalement de l'agriculture. Le président Faye, élu en mars, "a visité plusieurs localités" à Bakel, a affirmé samedi à des médias le ministre porte-parole du gouvernement Amadou Moustapha Ndiack Sarré.

Des vivres, des tentes, des matelas et des moustiquaires notamment ont été acheminés aux sinistrés, selon le gouvernement. Une crue d'une ampleur inhabituelle frappe les riverains du fleuve Sénégal, qui prend sa source en Guinée et coule au Sénégal, en Mauritanie et au Mali, trois pays ayant en commun notamment un

barrage hydro-électrique installé au Mali, à Manantali. Des images de télévisions et sur les réseaux sociaux montrent des habitations, des écoles, des édifices publics, des champs, sous les eaux, et des populations contraintes d'abandonner leurs domiciles pour s'installer sur des sites à l'abri des eaux.

APS

OUARGLA Plus de 200 participants au concours régional de médecins résidents

La Faculté de Médecine et de Pharmacie de l'Université "Kasdi Merbah" d'Ouargla (UKMO) a organisé la 6ème session du concours régional de médecins résidents avec la participation de 211 médecins généralistes issus de 13 wilayas du Sud et des Hauts plateaux, a indiqué samedi un communiqué de cet établissement. Ce concours qui intervient en application d'une décision conjointe entre le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique et le ministère de la Santé, et fait l'objet d'un suivi continu des plus hautes autorités du pays, vise à former des praticiens spécialistes susceptibles d'assurer des prestations médicales de meilleure qualité au profit des citoyens, selon le même document.

Ces candidats ont été répartis entre différentes disciplines médicales, à savoir l'anesthésie-réanimation, la chirurgie générale, l'orthopédie, la radiologie médicale, la médecine interne, la pédiatrie et la gynécologie, a-t-on fait savoir. Cette session s'est déroulée sous la supervision d'une commission mixte composée de six doyens de facultés de médecine de différentes universités du pays pour garantir l'intégrité et la transparence du processus, ajoute la même source. L'UKMO réaffirme, à cette occasion, son engagement à contribuer au développement du secteur de la Santé à travers la formation des compétences humaines appelées à fournir des prestations sanitaires de qualité aux citoyens, a conclu le communiqué.

DÉPISTAGE PRÉCOCE DU CANCER DU SEIN Le rôle du médecin généraliste souligné (spécialistes)

L'importance du rôle du médecin généraliste, concernant le dépistage précoce du cancer du sein, a été mise en avant, samedi à Alger, lors d'une rencontre de sensibilisation et d'information sur cette pathologie. "C'est par le biais du médecin généraliste, qui assure les soins primaires, que le malade accède au système de santé. Aussi, il se trouve impliqué dans le dépistage précoce du cancer du sein", a expliqué Dr Allaoua Boukaouma, médecin généraliste, en marge de la rencontre organisée par la Société algérienne des Biologistes de Santé publique (SABSP), en collaboration avec l'Établissement public de Santé de proximité (EPSP) "Sidi M'Hamed Bouchenafa".

Il a relevé, dans le même contexte, l'importance de "la formation continue pour l'acquisition de nouvelles connaissances et compétences, afin de permettre aux praticiens d'assurer les nouveaux rôles qui leur incombent". L'intervenant a rappelé, également, l'importance du dépistage précoce, mettant en garde contre les facteurs de risques à l'instar de la sédentarité, la mauvaise alimentation, le tabac, l'alcool, les polluants, la fréquence des radiographies. Pour sa part, le président de la SABSP, Dr Abdennour Ait Saïd, a également mis en évidence le "rôle central" du généraliste, évoquant la place du médecin de proximité au niveau des structures publiques. Il insistait, à cet égard, sur "l'obligation pour les femmes de se faire régulièrement ausculter pour éviter un stade avancé de la maladie".

APS

OSTÉOPOROSE Journée de sensibilisation au CHU de Béni-Messous

Une journée scientifique de sensibilisation sur l'ostéoporose a été organisée, dimanche au CHU Issad-Hassani de Béni-Messous (Alger), visant à encourager le dépistage de cette pathologie.

"L'ostéoporose est souvent sous-estimée car considérée comme une maladie silencieuse et qui ne se déclare qu'en cas de fracture. D'où l'importance de rechercher par le dépistage la population touchée pour la traiter", a déclaré le Pr Bilal Bengana, chef de service rhumatologie dudit CHU et initiateur de cette rencontre, en collaboration avec les services des pathologies et chirurgie dentaires et de la Médecine du travail.

Tout en précisant que cette pathologie affecte en moyenne 1 femme sur 3 et 1 homme sur 5 de la population, il a précisé que l'action de sensibilisation est destinée au large public mais aussi au personnel médical, "certains praticiens ne pensant pas à orienter leurs patients vers les rhumatologues pour des examens poussés, même en cas de fractures".



Cela, au moment où "une fracture peut être suivie d'autres (cascade fracturale)", a-t-il ajouté, avant d'évoquer les multiples facteurs de risques d'atteinte de la fragilité osseuse, à savoir l'âge, la sédentarité, le tabac, la ménopause précoce, certaines classes de médicaments (corticoïdes, antiaromat-

ases), les affections rénales, les toxiques, etc. Sa co-conseur du même service, la Pr Salima Lefkir, a insisté, quant à elle, sur l'aspect de la prévention, notamment au moyen d'une "activité physique régulière pour revitaliser les os", tout en soulignant le rôle "très important" du médecin généraliste s'agis-

sant de la sensibilisation primaire. Parallèlement à la journée scientifique, les organisateurs ont prévu, dans l'enceinte du même établissement hospitalier, une opération de dépistage de l'ostéoporose, à travers la mesure de la densité minérale osseuse (DMO) au profit de l'ensemble de ses effectifs médicaux.

EQUIPEMENT Un lot de 7 ambulances renforce le secteur de la santé à Jijel

Le secteur de la santé vient d'être renforcé, dans la wilaya de Jijel, par un lot de sept (7) ambulances médicalisées, dotées d'équipements modernes, a-t-on appris, dimanche, auprès des services de la wilaya. Ces ambulances seront affectées aux polycliniques des communes d'El Ancer, de Boudriaa Beni Yadjis, de Kaous, de Ziama Mansouriah, de

Chekfa et d'Oudjana, ainsi qu'à l'Établissement hospitalier spécialisé (EHS) Martyr Richane Bachir Bellakhdar de la commune de Texenna, a précisé la même source. Les ambulances nouvellement affectées s'ajoutent aux 12 ambulances distribuées à plusieurs structures de santé en juillet dernier, a-t-on encore rappelé à la wilaya, ajoutant

que 20 autres véhicules médicalisés similaires "devraient être reçus avant la fin de cette année". Ces opérations s'inscrivent dans le cadre du "renforcement du transport sanitaire de et vers les différentes polycliniques et autres structures hospitalières, notamment dans certaines communes éloignées", a conclu la même source.

UROLOGIE Appel à associer toutes les spécialités médicales en vue d'améliorer les soins

Des spécialistes en urologie ont appelé, samedi, lors des travaux du 9e Congrès international de la Société algérienne d'Urodynamique et de Pelvi-périnéologie (SALUD-PP), à l'impératif d'associer toutes les spécialités médicales en lien avec les maladies et la chirurgie rénales en vue de garantir une meilleure prise en charge du patient et de lutter contre l'errance médicale.

A cet effet, les intervenants ont affirmé que l'urologie nécessite l'association d'autres spécialités telles que la gynécologie-obstétrique, la neurologie, l'oncologie afin d'éviter l'errance médicale et d'assurer une meilleure prise en charge au patient. Intervenant à cette occasion, le Pr. Khireddine Chetibi, chef de service de néphrologie et implantologie au CHU d'Annaba a évoqué le problème de vessie neurologique qui est un sujet complexe pouvant causer un handicap et impacter le

quotidien du patient. Elle survient suite à un accident de la circulation ou à l'altération du système nerveux (AVC), d'où la nécessité d'une prise en charge multidisciplinaire pour sécuriser les reins et donner une meilleure qualité de vie au patient, a expliqué Pr. Chetibi. Dans le même sillage, le spécialiste a rappelé que la médecine a évolué ces dernières années, grâce aux nouvelles solutions thérapeutiques pour le problème de vessie neurologique, notamment à travers la chirurgie et la rééducation, d'où l'importance de collaborer avec une équipe pluridisciplinaire.

Pour sa part, Dr Célia Mahmoudi, spécialiste en médecine nucléaire a souligné que l'introduction de la tomographie par émission de positons (Pet scan) a révolutionné le monde de l'imagerie médicale, en assurant un dépistage précis des tumeurs cancéreuses, ce qui facilite l'évaluation de la maladie et la pres-

cription du bon traitement. La médecine nucléaire recourt aussi à cette technique innovante en oncologie, notamment pour le cancer de la prostate, à travers la diffusion dans le corps d'un produit radioactif permettant la destruction de toutes les cellules cancéreuses, augmentant ainsi les chances de guérison.

Pour sa part, le chef du Service de chirurgie urologique au CHU de Constantine, président de l'Association algérienne d'Urodynamique et de Pelvi-périnéologie (SALUD-PP), le Pr Abdelrezak Dahdouh, a affirmé que les facultés de médecine en Algérie avaient formé 700 chirurgiens urologues, qui exercent dans les deux secteurs, privé et public, appelant par la même occasion, à davantage de formation pour l'amélioration de la prise en charge des patients, notamment ceux victimes d'accidents de la route, et les personnes

âgées, dont le nombre continue d'augmenter avec l'amélioration de l'espérance de vie, d'autant plus que cette catégorie a plus de chance de développer des maladies chroniques et graves, dues au facteur de l'âge.

Le Pr Hocine Cherid, Chef du service de médecine physique et de rééducation à l'EHS Azur Plage (Alger), a souligné, de son côté, l'importance de la formation continue, pour les chirurgiens et médecins urologues, comme pour les spécialités concernées, pour améliorer la prise en charge du patient et s'enquérir des nouveautés mondiales dans ce domaine, annonçant le lancement de sessions de formation tout au long de l'année. Le 9e Congrès international de la SALUD-PP a appelé à la mise en place d'un cadre médical et paramédical adéquat, pour une meilleure prise en charge des patients, grâce à la coordination entre toutes les spécialités.

OCTOBRE ROSE Campagne de sensibilisation au dépistage précoce du cancer du sein à Sétif

La plateforme médicale de l'Association des Oulémas musulmans algériens (AOMA) a organisé, samedi à Sétif, dans le cadre du mois "Octobre Rose", une large campagne de sensibilisation au dépistage précoce du cancer du sein.

L'opération, qui en est à sa 4ème édition, est organisée en coordination avec l'hôpital Mère-Enfant de la cité El Bez (ouest de Sétif) sous le slogan "Votre dépistage d'aujourd'hui est votre sécurité de demain". La campagne a ciblé 200 femmes de différents âges, sous la supervision d'une équipe médicale composée de 12 médecins spécialisés en gynécologie-obstétrique et en radiologie, a indiqué Samir Louafi, président de la plateforme. Il a également souligné que les cas suspects d'être atteints de cette maladie seront "orientés pour effectuer les examens complémentaires nécessaires et déterminer avec précision leur état de santé, en plus d'une prise en charge psychologique par des spécialistes en la



matière". L'opération vise, a-t-il ajouté, le plus grand nombre possible de femmes de la région, notamment celles qui ne sont jamais faites examiner et ce, dans le cadre de la mise en œuvre des programmes de santé de proximité et du rapprochement

de la santé du citoyen. Elle vise également à inculquer une culture du dépistage précoce de cette maladie, qui figure parmi les cancers les plus répandus chez les femmes, ainsi qu'à promouvoir l'importance de la prévention. A cette occasion, des conseils ont été

prodigés autour, notamment, de l'importance de l'autopalpation, un geste qui doit être effectué périodiquement, car pouvant contribuer à la détection des cas de cancer du sein et réduire, ainsi, le taux de mortalité, a ajouté la même source.

Campagne de sensibilisation et dépistages gratuits du cancer du sein à Tébessa

La polyclinique Bachir-Mentouri de Tébessa a abrité, samedi, une campagne de sensibilisation au dépistage précoce du cancer du sein et offert des consultations gratuites, avec pour slogan : "Vous êtes l'héroïne de votre vie". Il a été expliqué aux femmes, au cours de cette manifestation, les techniques d'autopalpation et les méthodes de prévention du cancer du sein, et l'importance de son dépistage précoce, tandis que les femmes présentes ont bénéficié de consultations gratuites

effectuées par le personnel médical spécialisé de la polyclinique. Sihem Berrah, sage-femme au sein de cet établissement de santé, a expliqué que cette campagne de sensibilisation, qui "vise le plus grand nombre possible de femmes, s'inscrit dans le cadre du programme mis en place par la direction de wilaya de la Santé à l'occasion du mois "Octobre Rose+". Mme Berrah a cité, parmi les méthodes de prévention de la maladie, "l'importance de l'allaitement naturel, l'hygiène de

vie et une alimentation saine". Elle a appelé les femmes à "ne pas hésiter à pratiquer l'autopalpation pour le dépistage précoce du cancer du sein et à s'adresser aux établissements de santé les plus proches en cas de doute ou de suspicion d'apparition de la maladie". La manifestation, à laquelle les femmes ont assisté en grand nombre, a donné lieu à un débat sur les causes du cancer du sein. Des brochures et des dépliants explicatifs ont été, à cette occasion, distribués.

Intenses campagnes de sensibilisation à Timimoun sur le dépistage précoce du cancer du sein et du col de l'utérus

D'intenses campagnes de sensibilisation sur l'importance du dépistage précoce du cancer du sein et du col de l'utérus, ont été lancées par les associations et les structures de santé de proximité de la wilaya de Timimoun, dans le cadre de la célébration du mois d'Octobre Rose, a-t-on appris dimanche auprès des organisateurs. Dans ce cadre, la présidente de l'association "El Amel" (Espoir) pour les enfants autistes,

Lazgham Mimouna, a déclaré à l'APS que "cette activité de prévention cible les femmes rurales et celles vivant dans des zones enclavées, dans le but de rapprocher les soins, les aider pour faire le dépistage précoce du cancer du sein et du col de l'utérus, et leur prodiguant les conseils nécessaires sur les moyens de prévention contre ce type de pathologie".

Un programme de sensibilisation en coordination

avec des associations, est mis en œuvre par les structures de santé de proximité de Timimoun, au titre de la stratégie nationale du secteur de la santé en vue de prévenir du cancer du sein et du col de l'utérus. Pour sa part, la cheffe du service de prévention à la direction de la santé, Bousadra Latifa, a indiqué qu'une caravane de sensibilisation a été initiée par le secteur, qui sillonnera les différents Ksour et zones éparses de la wilaya

dans le but de rapprocher les soins des femmes, et faciliter le dépistage précoce sur cette maladie. L'ensemble des activités organisées à l'occasion du mois "Octobre rose", ont été axées notamment sur l'animation des campagnes de sensibilisation et des rencontres au niveau des hameaux de la ville de Timimoun, ainsi que la distribution des brochures, avec la contribution des associations de la région.

Campagne de sensibilisation sur le dépistage précoce du cancer du sein à Bouira

Une campagne de sensibilisation sur le dépistage précoce et la lutte contre le cancer du sein a été lancée depuis quelques jours à Sour El Ghouzlane, au sud de Bouira, par l'association locale "El Fedjr" d'aide aux personnes atteintes de cancer, a-t-on appris jeudi auprès des organisateurs. La campagne qui se poursuit toujours pour toucher le plus grand nombre de communes, vise à sensibiliser sur l'importance du dépistage précoce du cancer du sein chez les femmes afin de pouvoir lutter efficacement contre cette maladie, a expliqué à l'APS M. Sofiane Laâchachi, président de cette association. Le responsable a fait savoir qu'un programme riche a été

concocté à cette occasion, dont une journée d'étude sur le dépistage précoce du cancer, ainsi que des actions de sensibilisation sur le terrain à travers les différentes communes de la wilaya. L'initiative s'inscrit dans le cadre des activités de l'association programmées dans le cadre du mois d'Octobre rose, lancées par la direction de la santé publique (DSP) en collaboration avec plusieurs associations locales pour sensibiliser sur l'importance du dépistage précoce et régulier des cancers, dont le cancer du sein, a encore expliqué M. Laâchachi. Le responsable a relevé que le cancer du sein enregistre son "plus haut taux à travers le monde, chez les femmes",

d'où la nécessité de faire des dépistages et des contrôles réguliers, afin de se prémunir. Le dépistage précoce est un moyen de prévention qui donne l'espoir de guérison à toute personne atteinte", a-t-il souligné. Le premier jour de cette campagne de sensibilisation, qu'a abrité la polyclinique Ayache Koreichi de la ville de Sour El Ghouzlane, a enregistré une forte affluente de femmes en quête de conseils et de soins. Des médecins mobilisés dans le cadre de cette campagne ont pu sensibiliser un grand nombre de femmes sur cette maladie, ainsi que sur les méthodes de prévention et de soin.

APS

CHU ORAN Un projet pour le prélèvement de la cornée sur cadavres en cours d'élaboration (spécialiste)

Un projet pour le prélèvement de la cornée sur cadavres mené par le service de médecine légale du CHU d'Oran, est en cours d'élaboration, a précisé Pr Salim Boumeslout, responsable de ce service. "Notre projet qui prépare les bases pour le prélèvement de la cornée sur cadavres est en phase finale, soit à un état d'avancement estimé à 90%", a précisé, à l'APS, Pr Boumeslout en marge de la seconde journée des 6èmes journées internationales de l'éthique médicale. La même source a fait savoir qu'un important programme de sensibilisation a été lancé au profit la population sur l'importance de cette action.

"Nous œuvrons avec l'Observatoire du handicap de la réadaptation et de l'éthique en santé (OHRES) CHU d'Oran, à sensibiliser la population, avec l'implication d'éducateurs, de sociologues, psychologues et d'imams, pour ancrer la culture de dons d'organes", a souligné Pr Boumeslout dans ce sens. Plusieurs communications ont été présentées lors des 6èmes journées internationales de l'éthique médicale, traitant, essentiellement, de l'accès aux soins et des nouvelles technologies d'accompagnement.

A ce titre Pr. Layadi Khaled, chef de service de médecine physique et de réadaptation et directeur de l'OHRES a mis l'accent sur l'importance de la communication dans l'institution d'un climat de confiance et de respect mutuel entre le médecin et son patient. Pour sa part, Dina Choukri, professeur de médecine légale et de toxicologie à la Faculté de médecine de l'Université du Caire et présidente de la Ligue arabe de Médecine légale affiliée à l'Union des Médecins arabes a mis l'accent sur les aspects éthiques des soins de santé, insistant sur "les compétences humaines et morales que le médecin doit avoir dans la relation avec ses patients, en plus des compétences techniques et académiques.

JUMELAGE INTER-HÔPITAUX Une délégation de chirurgiens du CHU de Douéra (Alger) à Ferdjioa (Mila)

Une délégation médicale constituée de spécialistes en chirurgie générale du Centre hospitalo-universitaire (CHU) de Douéra (Alger) est arrivée à l'Établissement public hospitalier (EPH) Mohamed-Medahi de Ferdjioa (Mila) pour y effectuer 50 interventions chirurgicales sur des patients de cette région, a indiqué, dimanche à l'APS, le directeur de cet établissement, Abdelhafid Talbi.

La délégation est composée de 14 chirurgiens qui ont entamé leur travail samedi pour réaliser, au premier jour de leur mission qui s'achèvera à la fin de la semaine, 13 opérations chirurgicales, a ajouté M. Talbi. Cette mission, arrivée dans la wilaya de Mila dans le cadre d'une convention de jumelage entre l'EPH Mohamed-Medahi de Ferdjioa et le CHU de Douéra, effectuera différentes interventions chirurgicales dont des ablations de tumeurs cancéreuses chez des femmes, a-t-il encore fait savoir.

Le programme de cette délégation sera ponctué par une journée de formation aux "nouvelles techniques utilisées aujourd'hui en chirurgie générale", au profit de médecins des secteurs public et privé, a ajouté le même responsable, précisant que cette délégation sera suivie d'une autre, spécialisée en chirurgie orthopédique, dans le cadre de la même convention de jumelage, pour la prise en charge de patients dont les cas nécessitent une intervention chirurgicale.

MÉDICAMENTS

8 questions qu'on se pose

Régulièrement, des médicaments sont retirés de la vente en raison d'effets secondaires importants. Et des affaires comme celle du Médiator l'an dernier renforcent notre méfiance. Les médicaments sont-ils suffisamment évalués et surveillés ? Réponses des experts.

Comment sont évalués les médicaments avant leur commercialisation ?

Pour vendre un médicament, le laboratoire doit obtenir une autorisation de mise sur le marché (AMM) délivrée par l'ANSM (Agence française de sécurité sanitaire des produits de santé) pour le territoire national. Dans ce but, il présente des essais qui attestent de son efficacité.

La Commission d'autorisation de mise sur le marché accorde son feu vert si ses experts estiment que le rapport bénéfice/risque est favorable, autrement dit si la molécule présente des avantages supérieurs à ses inconvénients. Si tout produit actif est susceptible d'entraîner des effets indésirables, on en acceptera davantage pour un médicament traitant une maladie grave que pour celui qui soigne le rhume ou l'acné.

Les laboratoires trichent-ils ?

Il a été clairement mis en évidence que le laboratoire Servier connaissait les dangers du Médiator et avait dissimulé le fait que son produit était un anorexigène : une substance proche des amphétamines que les pharmaciens n'avaient plus le droit d'utiliser dans leurs préparations depuis 1995, et qui avait été interdite en 1997 dans un autre coupe-faim très proche du même laboratoire, l'isoméride.

Le P^r Philippe Even (auteur de *La recherche biomédicale en danger*) affirme qu'au cours des 70 années qu'il a passées à la commission chargée d'autoriser les médicaments (de 1981 à 1988) il a découvert que l'industrie pharmaceutique dissimule parfois les résultats des essais lorsqu'ils s'avèrent négatifs. L'ANSM tempère ce constat : « Les laboratoires ont moins la possibilité de tricher aujourd'hui et nous ne sommes pas totalement démunis. Mais si on peut faire que la porte soit solide pour dissuader, aucun système n'est inviolable pour celui qui veut tromper. »

Et il n'y a pas de fonds publics pour effectuer d'autres études que celles financées par les laboratoires.

Peut-on faire confiance au choix des médecins ?

Les médecins français prescrivent énormément : 90% de leurs consultations se concluent par une ordonnance contre 72% en Allemagne et 43% aux Pays-Bas. Et cette ordonnance comporte en moyenne de 3 à 5 médicaments. « Ils ont l'habitude de proposer un médicament par symptôme, explique le P^r Jean-François Bergmann, ce qui augmente les interactions et les effets indésirables. » Pris entre le patient (souvent demandeur) et l'industrie pharmaceutique qui pousse à la consommation, les médecins n'arrivent pas toujours à bien hiérar-

chiser. Ils ont cependant des circonstances atténuantes. « Les AMM sont accordées beaucoup trop facilement et il y a trop de médicaments, dénonce le P^r Autret-Leca. Pour le médecin, le tri est difficile. Beaucoup ignorent qu'un nouveau médicament n'est pas forcément meilleur que les plus anciens. Et, tout comme leurs patients, ils ont tendance à penser que les récents sont mieux, d'autant que c'est ce que leur font croire les visiteurs médicaux des laboratoires. »

Les médecins peuvent-ils prescrire hors AMM ?

« Légalement, un médecin a le droit de prescrire en dehors des indications d'autorisation de mise sur le marché s'il pense que cela peut être utile à son patient, explique le P^r Bergmann, mais la Sécurité rembourse dans le cadre de l'AMM. »

Une limite cependant : en cas de problème, le médecin doit être capable de justifier son choix. L'Assurance maladie a par ailleurs mis en place des systèmes de contrôle des prescriptions des médecins. Si elle constate que l'un d'entre eux prescrit beaucoup plus que les autres tels ou tel médicament, elle va lui demander des comptes.

Est-il normal qu'un médicament puisse se révéler dangereux ?

Il est inévitable que des effets indésirables se manifestent après la commercialisation. Les essais ont été menés sur quelques milliers de personnes, mais le traitement sera ensuite absorbé par des millions. Si un médicament a été testé chez 3 000 malades et qu'un risque très grave n'apparaît que dans un cas sur 10 000, il sera passé inaperçu.

Par ailleurs, les patients sont soigneusement sélectionnés lors des essais : le laboratoire choisit, évidemment, des personnes atteintes de la pathologie que la molécule vise à soigner, mais qui ne souffrent pas d'autres maladies et sont, le plus souvent, assez jeunes. Le problème est qu'ensuite, la molécule sera consommée par des patients très divers, parfois fragiles, souffrant de plusieurs pathologies, prenant plusieurs médicaments et pas toujours dans les conditions recommandées. Voilà pourquoi on découvre parfois des années plus tard des effets indésirables qui viennent rallonger les contre-indications figurant sur la notice ou conduisant au retrait du produit.

Que se passe-t-il si on a des doutes sur un médicament ?

« Si l'on identifie des risques potentiels ou avérés, nous lançons une procédure de suivi renforcé, explique Fabienne Bartoli. L'ANSM alerte les centres de pharmacovigilance pour qu'ils encouragent les méde-



à surveiller particulièrement ces points, tout en confiant à un comité régional le soin de mener une enquête approfondie.

En cas d'alerte, sur la tolérance d'un médicament, la Commission nationale de pharmacovigilance peut conseiller diverses mesures, allant jusqu'à sa suspension. Mais la décision finale revient au directeur général de l'ANSM. Et lorsqu'un médicament a obtenu une AMM européenne, son retrait ne peut se faire qu'au niveau de l'Europe. « En cas d'alerte particulière sur notre sol, on peut faire un rappel des lots et déclencher une procédure au niveau européen », précise Fabienne Bartoli. Mais les laboratoires se défendent.

Les médicaments anciens sont-ils aussi ré-évalués ?

Le bénéfice/risque est ré-évalué cinq ans après sa mise sur le marché, mais plus tard, sauf si un problème de tolérance apparaît. « Nous avons tendance à penser que, si un vieux médicament était dangereux, on s'en serait rendu compte plus tôt », reconnaît Fabienne Bartoli. Mais certains effets indésirables peuvent se constituer lentement et mettre longtemps à se révéler.

Et, plus le problème survient tard, plus on a du mal à penser à une relation avec le médicament et à la démontrer. « De plus, l'obligation de procédures correctes d'évaluation n'est apparue que dans les années 1980 », rappelle le P^r Bergmann. C'est ainsi

Peut-on vraiment se passer d'aspirine ?

Contre les migraines et les maux de dents ou de dos occasionnels, l'aspirine a longtemps été un anti-douleur de choix avant d'être détrônée par le paracétamol. Mais l'aspirine a bien d'autres vertus qui l'imposent dans notre pharmacie.

L'aspirine soulage les rhumatismes inflammatoires

À dose élevée, l'aspirine se révèle un puissant anti-inflammatoire. Elle agit en bloquant la production de prostaglandines (un groupe de substances impliquées dans l'inflammation). Elle est donc d'une grande utilité dans le traitement de certains rhumatismes.

À côté d'autres médicaments, elle soulage les personnes atteintes de polyarthrite rhumatoïde, une maladie plutôt féminine qui touche les articulations des membres. Elle agit alors sur la douleur, le gonflement et la raideur. Mais pas question d'en prendre plus de 3 g par jour pendant des semaines sans avis médical.

L'aspirine préserverait de certains cancers

Des chercheurs ont découvert que l'aspirine pourrait avoir un effet protecteur vis-à-vis des cancers de la prostate et du sein, mais aussi du côlon, la tumeur la plus fréquente dans les pays industrialisés. Plus inattendu : prise régulièrement durant au moins deux ans, elle préviendrait l'apparition de la maladie d'Alzheimer.

À faible dose, elle réduirait aussi le risque de complications chez les femmes enceintes souffrant d'hypertension artérielle. Néanmoins, elle reste contre-indiquée dès la 35e semaine de grossesse.

Les comprimés formes

Différentes à prendre avec un verre d'eau, ils sont absorbés au niveau de la muqueuse de l'estomac. S'abstenir en cas d'irritation gastrique.

« Tamponnée », effervescente ou en poudre : elle se dissout dans le verre, ce qui accélère son passage dans le sang, donc son action. Son taux d'acidité ayant été neutralisé, elle est moins agressive pour la paroi de l'estomac. Elle est parfois associée à la vitamine C.

Injectable, elle soulage très rapidement la douleur.

Forme retard enrobée : son action est étalée dans le temps.

L'enrobage se dissout dans l'intestin en libérant l'acide acétylsalicylique progressivement. C'est la forme la mieux adaptée aux traitements prolongés.

DR. J. BERGMANN

MÉDICAMENTS GÉNÉRIQUES

Efficaces ou pas ?

Les médicaments génériques ont moins la cote auprès des patients. Et le récent rapport de l'Académie de médecine, qui relance la question de leur efficacité, ne va pas rehausser leur image de marque. Le point sur ce problème délicat avec le P^r Charles-Joël Menkès, membre de l'Académie nationale de médecine, ancien chef du service de rhumatologie à l'hôpital Cochin (Paris).

Les génériques sont-ils vraiment identiques aux médicaments d'origine ?

Si les médicaments génériques contiennent les mêmes produits actifs, ce ne sont pas forcément des copies conformes des médicaments d'origine (ou principes). Ils peuvent renfermer d'autres ingrédients (ou excipients), et présenter une différence de forme, de taille, de couleur, etc.

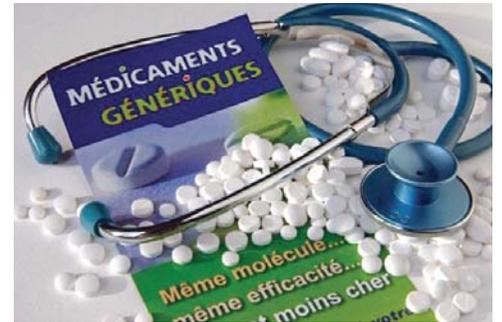
Ces variations n'augmentent-elles pas le risque d'erreur ?

Avec la multiplication des médicaments génériques, le risque de confondre deux médicaments dans les boîtes se ressemblent, de se tromper de comprimés parce que leur aspect ou leur couleur a changé, voire de continuer à prendre le médicament habituel en même temps que le générique, est forcément majoré. Pour augmenter la sécurité, l'Académie nationale de médecine, dans un rapport adopté le 14 février dernier, préconise de rapporter le plus possible la présentation des génériques de celle des principes. Elle recommande également qu'en cas de traitement chronique ou d'associations thérapeutiques, les patients puissent se procurer toujours la même marque de générique !

Le changement d'excipient peut-il modifier l'efficacité ?

C'est un ingrédient sans effet thérapeutique qui, comme le lactose, peut entraîner des phénomènes allergiques ou des réactions d'intolérance chez certains patients. Ces excipients à effet notoire ne sont pas spécifiques des génériques. Ils peuvent être présents dans les médicaments de marque. Pour réduire les risques, les pharmaciens en tiennent compte au moment de la substitution. En proposant un générique qui n'en contient pas ou qui renferme le (ou les) même(s) excipient(s) à effet notoire que le principe (le médicament d'origine). Ou en s'assurant que l'utilisateur n'est pas à risque face à l'excipient contenu dans le générique délivré.

En principe, ce changement d'excipient ne modifie pas l'efficacité puisqu'un médica-



DR. J. BERGMANN

ment générique a, par définition, la même composition qualitative et quantitative en principe actif. Il doit aussi avoir le même comportement dans l'organisme. Cette équivalence, obligatoire, est testée sur un petit groupe de volontaires sains : la concentration en principe actif dans le sang ne doit pas être différente de plus de 5 à 7 % de celle du principe. Ce qui ne pose, la plupart du temps, aucun problème. Mais avec les changements d'excipients, il peut arriver que l'efficacité soit moins nette ou retardée par rapport aux médicaments de marque. Ce qui semble être le cas avec certains génériques de vancomycine par voie intraveineuse (un antibiotique utilisé dans certaines infections sévères), qui sont actuellement en cours de réévaluation.

Y a-t-il des médicaments plus à risque que d'autres ?

Les différences de concentration en produit actif sont la plupart du temps sans conséquence, car minimes. Mais elles peuvent entraîner des risques d'inefficacité, voire de toxicité, pour certains médicaments : ceux dont la dose doit être très précise. C'est le cas notamment des hormones thyroïdiennes (Levothyrox® et ses génériques : lévothyroxine...), des antiépileptiques (Dépakine® et valproate...), des anticoagulants (Plavix® et clopidogrel...), etc. En cas de changement, les patients doivent redoubler de vigilance et respecter les horaires et la fréquence des prises.

Que faire en cas de problème avec un générique ?

Tous les médicaments, qu'ils soient ou non génériques, peuvent entraîner des effets secondaires indésirables. En cas de réaction anormale ou de difficulté à suivre son traitement, il faut en parler rapidement avec son médecin traitant ou avec son pharmacien. L'un ou l'autre indiquera la conduite à tenir.

Puis-je exiger un générique identique au médicament d'origine ?

Oui, à condition qu'il existe (ce n'est le cas que pour 10 à 20 % des génériques) et que le pharmacien l'ait en réserve... Car ces auto-génériques, autorisés depuis peu, ne sont fabriqués que par les firmes à l'origine des principes, les seules à détenir la « recette » originale des produits.

Que faire en cas de problème avec un générique ?

Tous les médicaments, qu'ils soient ou non génériques, peuvent entraîner des effets secondaires indésirables. En cas de réaction anormale ou de difficulté à suivre son traitement, il faut en parler rapidement avec son médecin traitant ou avec son pharmacien. L'un ou l'autre indiquera la conduite à tenir.

Botulisme : le miel augmente le risque chez le bébé

Avant un an, les bébés ne peuvent pas manger de miel, même en toute petite quantité. Ils risqueraient de développer une maladie rare mais grave, le botulisme infantile.

Le ministère de la Santé canadien rappelle aujourd'hui les risques de botulisme infantile liés à la consommation de miel chez les bébés de moins d'un an. En août dernier, l'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail (ANSES) avait aussi informé la population française de ces dangers. Depuis 2004, l'ANSES avait constaté une augmentation du nombre de cas de botulisme infantile. Elle rappelle donc, conformément aux recommandations de l'OMS qu'« il est absolument déconseillé de donner du miel, quelle que soit son origine, aux nourrissons de

moins d'un an et que le miel ne devrait jamais être ajouté à l'alimentation des bébés, ni utilisé sur le doigt ou la tétine pour calmer un nourrisson agité, souffrant de coliques. »

Le botulisme infantile est une maladie rare qui peut se développer chez les enfants de moins d'un an. Elle est provoquée par les spores (cellules très résistantes) d'une bactérie (*Clostridium botulinum*) contenues dans les poussières et dans certains sols. Transportés par les abeilles, ces spores peuvent se retrouver dans le miel. Mais les bébés de moins d'un an n'ont pas un système immunitaire assez développé pour se protéger de cette infection qui touche le système nerveux.

Les symptômes de la maladie

Le premier symptôme du botulisme infantile

est la constipation. Mais, un enfant touché par cette maladie va aussi exprimer des signes de faiblesse générale. On pourra constater que le tout petit a un faible réflexe de succion, une irritabilité, un manque d'expression faciale, et une perte de contrôle des mouvements de la tête. Parfois, la paralysie du diaphragme peut entraîner des troubles respiratoires graves nécessitant une intervention médicale.

Si la plupart des cas de botulisme infantile obligent une hospitalisation très longue sous assistance respiratoire, les cas mortels sont extrêmement rares dans les pays occidentaux.

Passé un an, et grâce à des défenses plus efficaces, l'enfant diluera les spores responsables de la maladie. Il pourra donc découvrir et consommer du miel sans danger.

SAHARA OCCIDENTAL Début des festivités du 50^e anniversaire de la création de l'Union générale des travailleurs sahraouis

Les festivités marquant la célébration du 50^e anniversaire de la création de l'Union générale des travailleurs sahraouis (UGTSARIO) ont débuté dimanche, en présence du Président sahraoui, Brahim Ghali, et de plusieurs délégations syndicales étrangères.

L'ouverture du Forum syndical international de solidarité avec le peuple sahraoui est attendue cet après-midi, en présence de délégations étrangères représentant plus de 45 syndicats de 21 pays, avec plus de 150 délégués, dont les secrétaires généraux de l'Union générale des travailleurs algériens (UGTA) Amar Takdjout et de l'Organisation de l'unité syndicale africaine (OUSA), Arezki Mezhoud, ainsi que 250 délégués sahraouis, selon les organisateurs.

Durant les deux jours des travaux du Forum, une série de communications sera présentée sur l'expérience syndicale sahraouie, la situation des travailleurs sahraouis sous l'occupation et ceux de la diaspora, ainsi que la situation de la femme



sahraouie et son rôle avant-gardiste dans le combat de libération et d'édification. Les festivités commémoratives de l'anniversaire de la créa-

tion de l'UGTSARIO ont été marquées par des simulations professionnelles des unités de Police sahraouie, de détachements de l'Armée

sahraouie, d'Unions professionnelles, ainsi que des bureaux syndicaux régionaux et locaux issus des camps de la fierté et de la dignité.

Kenya : le parti communiste salue la décision de la CJUE et réitère sa position en faveur du peuple sahraoui

Le parti communiste kényan (CPK) a salué la décision émise récemment par la Cour de justice de l'Union européenne (CJUE) invalidant les accords commerciaux entre le Maroc et l'Union européenne (UE) qui incluent les territoires sahraouis occupés, réitérant sa position immuable en

faveur du peuple sahraoui. Dans un communiqué rendu public jeudi sur son site officiel, le CPK a qualifié la décision de "moment crucial" dans la lutte du peuple sahraoui pour l'indépendance et pour son droit inaliénable à l'autodétermination. Il s'agit, poursuit le même parti kényan, d'un "pas

vital" vers la justice, qui vient appuyer la reconnaissance internationale de la lutte du peuple sahraoui. A ce propos, le CPK a appelé le gouvernement kényan à davantage de solidarité avec le peuple sahraoui et à s'aligner avec cette décision juridique internationale.

CONFLIT RWANDA - RD CONGO

Le président angolais tient des consultations d'urgence sur la paix dans l'est de la RDC

Le président angolais, Joao Lourenço, a tenu samedi des consultations avec les présidents de la République démocratique du Congo (RDC) et du Rwanda sur un règlement dans l'est de la RDC, ont rapporté des médias. Ces consultations interviennent après que les deux pays ont été en désaccord sur les résultats d'un nouveau cycle de pourparlers de paix qui s'était tenu, il y a sept

jours, dans la capitale angolaise Luanda, a indiqué le site d'information congolais "Actualité".

M. Lourenço, qui, en tant que président de l'organisation régionale Conférence internationale sur la région des Grands Lacs, mène une mission de médiation pour résoudre le conflit actuel entre la RDC et le Rwanda, a eu des conversations téléphoniques avec le président congo-

lais Félix Tshisekedi et le président rwandais Paul Kagame, selon le même source.

Ils ont discuté des résultats de la récente et cinquième série de pourparlers entre les ministres des Affaires étrangères de la RDC et du Rwanda sur la situation dans l'est de la RDC et sur les mesures à prendre pour stabiliser la situation dans cette région de l'Afrique. Le gouver-

nement congolais accuse le Rwanda de soutenir le groupe rebelle Mouvement 23 mars, qui lutte contre l'armée de la RDC. De leur côté, les autorités rwandaises affirment que les éléments des Forces démocratiques pour la libération du Rwanda, qui mènent des raids depuis le territoire congolais jusqu'au Rwanda, sont soutenus par certaines structures de la RDC.

TCHAD

Les élections législatives et locales maintenues au 29 décembre

Les élections législatives et locales au Tchad sont maintenues au 29 décembre prochain, a annoncé le président tchadien Mahamat Idriss Déby. Le président Mahamat Idriss Déby a convoqué vendredi les chefs des partis politiques pour leur annoncer le maintien des élections législatives et locales au 29 décembre prochain, rapportent des médias. "Le phénomène des inon-

dations () n'affecte en rien le déroulé du processus", a affirmé le président tchadien, selon les médias. Le 9 octobre, le gouvernement tchadien avait appelé à la mobilisation générale face à des inondations provoquées par des pluies diluviennes, aggravées par la montée des eaux du fleuve Chari. Inondations qui ont fait, depuis juillet, au moins 576 morts et affecté plus

de 1,9 million de personnes, selon le dernier bilan du Bureau des Nations pour la coordination des affaires humanitaires (OCHA) au Tchad. L'Agence Nationale de Gestion des Elections (ANGE) du Tchad a annoncé, le 21 août dernier, que les élections législatives, provinciales et municipales auront lieu le 29 décembre 2024.

APS

SOMALIE

30 terroristes Shabab éliminés lors d'opérations militaires dans le Centre (autorités)

Le ministère somalien de l'Information a annoncé samedi que plus de 30 terroristes du mouvement Al-Shabab avaient été éliminés lors d'opérations militaires dans le centre du pays. Le ministère a déclaré, dans un communiqué, que "plus de 30 membres d'Al-Shabab ont été éliminés et 40 autres blessés, dont des chefs, lors d'opérations militaires menées par l'armée". Le département a ajouté que cette opération "a eu lieu dans l'Etat de Galmudug, plus précisément dans la zone de Qai'ad, dans la région de Medug (centre)". Depuis des années, le gouvernement somalien mène une guerre contre le mouvement Al-Shabab qui a revendiqué des attentats à la bombe qui ont coûté la vie à des civils et à des membres de l'armée et de la police.

SÉNÉGAL

Manifestation à Dakar contre l'agression sioniste à Gaza et au Liban

Des manifestants ont dénoncé samedi à Dakar, au Sénégal, l'agression sioniste contre le Liban et celle contre Gaza en Palestine qui se poursuit depuis le 7 octobre 2023. Les manifestants qui ont marché au centre de Dakar, ont scandé des slogans appelant à l'arrêt de l'agression sioniste, qualifiant l'entité sioniste de criminelle. Ils ont également dénoncé la poursuite du génocide dans la bande de Gaza.

"Nous ne pouvons rester insensibles à la douleur de ceux qui chaque jour voient leur pays se déchirer. Il est temps que la violence cesse. Nous marchons pour dénoncer l'injustice", a déclaré un manifestant. "La guerre au Liban et à Gaza est une tragédie sans nom, c'est un génocide", a-t-il ajouté. Depuis le début de l'agression sioniste contre Gaza, en octobre 2023, de nombreuses manifestations ont été organisées à travers le monde. Malgré tout, l'entité sioniste a poursuivi ses crimes dans l'enclave palestinienne et au Liban.

Le dernier bilan de l'agression génocidaire sioniste contre la bande de Gaza fait état de 42.519 martyrs et 99.637 blessés, en majorité des femmes et des enfants. Au Liban, plus de 2.300 martyrs ont été recensés en plus de 11.088 blessés.

GABON

Le référendum constitutionnel fixé au 16 novembre

Les Gabonais sont appelés aux urnes le 16 novembre prochain pour voter par référendum le nouveau projet de constitution, étape-clé vers le retour à un régime civil promis par les militaires au pouvoir depuis 2023, a annoncé le gouvernement de transition.

Le projet de loi fondamentale a été adopté jeudi en Conseil des ministres, indique un communiqué transmis dans la soirée par Laurence Ndong, porte-parole du gouvernement mené par le général Brice Ngema Oligui. "Le Conseil des Ministres a exprimé sa satisfaction concernant l'aboutissement du projet de nouvelle Constitution (...). La prochaine étape décisive du processus de transition sera l'organisation du référendum constitutionnel", indique ce communiqué.

Il précise que quatre décrets ont été adoptés pour encadrer la procédure, dont l'un convoque le collège électoral "le 16 novembre 2024", et un autre précise que les électeurs auront le choix entre deux bulletins, "Oui" et "Non". Le projet de loi fondamentale n'a pas encore été rendu public, pas plus que les quelque 800 amendements proposés par l'Assemblée constituante qui avait été convoquée pour donner son "avis motivé" sur le texte rédigé après la récolte d'un millier de propositions lors d'un dialogue national inclusif organisé au mois d'avril. Le 30 août 2023, Ali Bongo Ondimba a été renversé du pouvoir à la suite d'un changement anticonstitutionnel mené par des militaires qui ont dissous les institutions avant de nommer un parlement de transition, avec des personnalités membres de partis politiques et de la société civile. Le général Oligui a promis de rendre le pouvoir aux civils au terme du processus de transition.

PALESTINE

Génocide sioniste à Ghaza: plus de 3.000 massacres perpétrés depuis le 7 octobre 2023

Plus de 3.000 massacres ont été commis par l'entité sioniste depuis le début de sa guerre génocidaire à Ghaza, le 7 octobre 2023, indique dimanche le bureau des médias de l'enclave palestinienne.



Le directeur général du Bureau, Ismail Al-Thawabta, a déclaré que "le massacre de Beit Lahia s'inscrit dans le cadre du plan de déplacement du gouvernorat du nord de Ghaza mis en œuvre par les forces d'occupation et est ajouté au dossier de l'occupation, qui a commis plus de 3.000 massacres, tuant plus de 17.000 enfants et 11.000 femmes en

380 jours de guerre". Al-Thawabta a souligné que l'armée d'occupation sioniste "mène clairement une guerre de nettoyage ethnique contre la population de la bande de Ghaza et une guerre historique complète de génocide contre le peuple palestinien".

Les avions militaires des forces d'occupation sioniste ont mené des

frappes aériennes meurtrières sur la ville de Beit Lahia, samedi soir, faisant 87 martyrs et détruisant tout un quartier résidentiel.

Cette frappe est l'une des plus meurtrières de ces dernières semaines. Des dizaines d'autres personnes seraient coincées sous les décombres, ont indiqué les secouristes à Ghaza.

Ghaza : l'émissaire de l'ONU condamne la frappe sioniste sur Beit Lahia

Le Coordonnateur spécial des Nations unies pour le processus de paix au Moyen-Orient, Tor Wennesland, a condamné le massacre commis samedi soir par l'armée sioniste à Beit Lahia, dans le nord de Ghaza, et qui a coûté la vie à 87 Palestiniens. "Le cauchemar à Ghaza s'intensifie. Des scènes horribles se déroulent dans le nord de la bande de Ghaza, au milieu d'un conflit, de

frappes (sionistes) incessantes et d'une crise humanitaire qui ne cesse de s'aggraver", a déclaré Wennesland dans un communiqué publié sur les réseaux sociaux. "A Ghaza (à Beit Lahia précisément), des dizaines de personnes ont été tuées la nuit dernière dans des frappes aériennes" sionistes, a rapporté l'émissaire onusien, soulignant que cela fait suite à deux semaines d'opérations in-

tensifiées qui ont fait des dizaines de martyrs parmi les civils et à un "manque quasi total" d'aide humanitaire parvenant aux populations du nord. "Je condamne les attaques continues contre les civils. La guerre doit cesser (...), les civils doivent être protégés où qu'ils se trouvent. L'aide humanitaire doit être fournie sans entrave", a ajouté le représentant de l'ONU. Les

avions militaires des forces d'occupation sionistes ont mené des frappes aériennes meurtrières sur la ville de Beit Lahia, samedi soir, faisant 87 martyrs et détruisant tout un quartier résidentiel. Cette frappe est l'une des plus meurtrières de ces dernières semaines. Des dizaines d'autres personnes seraient coincées sous les décombres, ont indiqué les secouristes à Ghaza.

Escalade sioniste : la Palestine demande la tenue d'une réunion d'urgence du Conseil de la Ligue arabe

La Palestine a présenté une demande urgente pour la tenue d'une session extraordinaire du Conseil de la Ligue Arabe au niveau des délégués permanents dans les plus brefs délais, a annoncé dimanche, le délégué permanent de l'Etat de Palestine auprès de la Ligue arabe, l'ambassadeur Mohannad Al-Aklouk, à la lumière de la poursuite de l'escalade des agressions sionistes contre les Palestiniens qui durent depuis plus d'un an.

Dans une déclaration à l'agence

palestinienne de presse, Wafa, M. Al-Aklouk a indiqué que la demande de cette réunion intervient dans un contexte de la poursuite de la brutalité des crimes et du génocide commis par l'entité sioniste contre le peuple palestinien, une phase encore plus brutale à travers laquelle l'occupation vise aussi la mise en œuvre des pires formes de déplacements forcés, de destruction et de famine, en particulier dans le nord de la bande de Ghaza, face au silence international.

De plus, le diplomate a ajouté

que la Ligue arabe devrait assumer ses responsabilités historiques face aux crimes sionistes sans précédent dans l'histoire, qui représentent une menace réelle pour la sécurité nationale arabe dans son ensemble, et pas uniquement pour le peuple palestinien.

Outre les martyrs et les blessés palestiniens, le génocide sioniste qui se poursuit dans la bande de Ghaza depuis un an, a causé des destructions massives de bâtiments résidentiels et d'infrastructures et une famine meurtrière.

Ghaza: Oxfam condamne l'assassinat d'ingénieurs hydrauliciens lors d'une attaque sioniste

L'ONG Oxfam a condamné, dimanche, l'assassinat par les forces d'occupation sionistes de quatre ingénieurs hydrauliciens au Sud de la bande de Ghaza. Selon cette organisation humanitaire, les quatre ingénieurs et travailleurs du secteur de l'eau ont été at-

taqués alors qu'ils se rendaient à Khuzaa, à l'est de Khan Younes, dans le sud de la bande de Ghaza, pour y réparer des infrastructures hydrauliques.

"Malgré une coordination préalable avec les autorités (sionistes), leur véhicule clairement identifié a été bombardé",

a-t-elle affirmé dans un communiqué. OXFAM a soutenu, à ce titre, que "leur mort aggrave la crise humanitaire catastrophique à Ghaza, où l'accès à l'eau potable est déjà gravement compromis".

Relevant que les ingénieurs et les ouvriers tués

par les forces sionistes, travaillaient pour la "Coastal Municipalities Water Utility (CMWU)", avec laquelle Oxfam travaille en partenariat, l'ONG a exprimé, à l'occasion, sa "solidarité" avec cette compagnie, ses partenaires et les familles des victimes.

LIBAN

Trois soldats tombent en martyrs dans une frappe sioniste dans le sud (armée)

L'armée libanaise a annoncé dimanche la mort en martyrs, de trois de ses soldats dans des tirs sionistes sur un de ses véhicules dans le sud du pays. "L'ennemi (sioniste) a pris pour cible un véhicule de l'armée sur la route entre Aïn Ebel et Hanine dans le sud, faisant trois morts", a déclaré l'armée dans un communiqué, relayé par des médias.

Cela porte à huit, le nombre de militaires libanais morts en martyrs depuis l'intensification des bombardements sionistes sur le Liban le 23 septembre. Le ministère libanais de la Santé a annoncé samedi que le bilan de l'agression sioniste en cours contre le Liban depuis le 8 octobre 2023 s'est alourdi à 2.448 martyrs et 1.471 blessés.

L'agression sioniste perturbe les services d'approvisionnement en eau et d'assainissement (ONU)

Le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) a déclaré samedi que les bombardements sionistes incessants perturbent les services vitaux d'approvisionnement en eau et d'assainissement au Liban, augmentant le risque de propagation du choléra.

L'UNICEF a souligné dans un communiqué que "la guerre endommage, perturbe et met à rude épreuve les services d'eau et d'assainissement. L'accès limité à l'eau potable et à des installations sanitaires adéquates, en particulier dans les sites de déplacement et les camps surpeuplés, augmente le risque de propagation du choléra. Les jeunes enfants, en particulier ceux de moins de 5 ans, les enfants qui n'ont jamais été vaccinés et ceux qui souffrent de malnutrition sont les plus exposés".

L'agence onusienne a annoncé avoir lancé, en coopération avec ses partenaires et le ministère de la Santé libanais, sa "réponse d'urgence" au choléra dans les zones à haut risque pour garantir aux enfants et aux familles l'accès à l'eau potable, aux produits d'hygiène et à la gestion de l'assainissement, après l'annonce de la présence d'un cas de choléra dans le gouvernorat du Akkar, au nord du Liban.

L'UNICEF "déploie des efforts majeurs pour soutenir les mesures de préparation, de prévention et de réponse du ministère de la Santé libanais afin de protéger tous les enfants et toutes les familles du Liban contre la propagation du choléra", a déclaré Edward Bigbender, représentant de l'UNICEF au Liban. "La guerre au Liban met déjà les enfants en danger, et l'émergence du choléra et d'autres maladies infectieuses constitue désormais un nouveau danger", a déclaré Bigbender.

VIETNAM

Le parlement s'apprête à choisir un nouveau président

L'Assemblée nationale du Vietnam commencera le processus de sélection d'un président lundi, a indiqué un haut fonctionnaire. "Le comité central du parti (communiste) a accepté de recommander des personnes appropriées et soumettra à l'Assemblée nationale l'approbation du poste de président de l'Etat de la république socialiste du Vietnam", a déclaré dimanche Nguyen Thanh Hai, chef du comité des affaires des députés, lors d'une conférence de presse.

La structure de direction du pays repose sur quatre piliers : le secrétaire général, le président, le premier ministre et le président de l'Assemblée nationale. Le président actuel To Lam a été nommé secrétaire général du parti communiste (le plus haut dirigeant du Vietnam) en août, à la suite du décès de son prédécesseur, Nguyen Phu Trong. M. Trong a occupé les deux postes en même temps entre octobre 2018 et avril 2021.

APS

CANEX WKND 2024

Un appel à la mise en place de nouveaux mécanismes pour le financement et la distribution des productions cinématographiques en Afrique (Cinéastes)

De nombreux réalisateurs et producteurs cinématographiques algériens et de pays africains ont affirmé, samedi à Alger, l'importance de la mise en place de nouveaux mécanismes communs en vue de financer les productions cinématographiques et audiovisuelles en Afrique tout en créant un réseau de distribution en la matière.

Lors d'une conférence intitulée "de la production à la distribution: les ressources d'une industrie cinématographique développée pour le cinéma et la télévision", organisée dans le cadre de la manifestation "CANEX WKND 2024", des réalisateurs et des producteurs d'Algérie, du Nigéria, du Sénégal, du Kenya et du Ghana ont souligné l'impératif de "mettre en place des nouveaux mécanismes communs visant à financer les productions cinématographiques et audiovisuelles en Afrique", estimant que le financement était "un élément clé pour la relance de ce secteur".

Ils ont également insisté sur l'importance "de consacrer un réseau de distribution à ces productions en vue de les commercialiser et de les promouvoir", appelant à "encourager la nouvelle génération à la création cinématographique africaine".

Dans ce contexte, un cinéaste nigérian a rappelé "les difficultés que se dressent devant le financement des produits cinématographiques en Afrique", ajoutant qu'il fallait trouver de nouveaux mécanismes pour encourager le financement commun et faciliter les opérations au niveau des banques pour booster la coproduction entre les pays africains et insuffler un nouvel élan à l'industrie cinématographique".

Les Journées créatives africaines "CANEX WKND 2024", or-



ganisées en Algérie, constituent "une opportunité pour instaurer une coopération commune entre les pays africains et mettre en avant la diversité des cultures, des arts et des talents artistiques et techniques que recèle le continent africain", a-t-il dit.

Le cinéaste a évoqué également "l'expérience nigérienne dans les domaines de l'industrie cinématographique et de la télévision" qu'il qualifie de "pionnière et remarquable", mettant l'accent sur le rôle de la numérisation et de l'intelligence artificielle dans l'encouragement des acteurs cinématographiques africains à produire des œuvres novatrices.

Il a souligné la nécessité d'encourager l'investissement dans le domaine cinématographique, en

collaboration entre les secteurs public et privé. Pour sa part, le réalisateur algérien Belkacem Hadjadj a qualifié l'industrie cinématographique et télévisuelle de "locomotive" en Afrique.

"Lors de la création d'œuvres cinématographiques, il faut penser à créer un marché dynamique et un réseau de distribution cinématographique à travers le continent", considère-t-il, ajoutant "nous devons produire des films qui racontent notre culture orale et notre patrimoine culturel africain en restant attachés à nos valeurs".

"Nous devons, d'abord, cibler le public africain à travers la création d'un réseau de distribution sur le marché africain avant de chercher à conquérir le public européen", a-t-il dit. De son côté,

le producteur kényan George Gachara, qui a présenté sa propre expérience dans le domaine de la dramaturgie et du septième art, a affirmé qu'il était "grand temps pour le continent africain d'investir dans le domaine du cinéma, afin d'impulser la dynamique de la production cinématographique et audiovisuelle", à travers "la promotion des productions et le financement commun...", soulignant "la nécessité d'activer les mécanismes du réseau de la distribution cinématographique entre les pays africains, étant l'outil le plus important dans la chaîne de la production cinématographique". De son côté, l'acteur ghanéen établi en Allemagne, Boris Kodjoe, a fait remarquer que "l'industrie créative, y compris le secteur du cinéma en Afrique est en plein essor et contribue même à la production mondiale des œuvres créatives". Le producteur de télévision sénégalais établi aux USA, Amadou Siki, a, pour sa part, indiqué que "le financement reste le plus gros problème qui entrave le développement du cinéma africain et son accès à l'universalité".

La manifestation internationale "CANEX WKND 2024" a pris fin, samedi soir, après quatre jours d'intenses activités, marquées par la présence de ministres de la culture et de responsables de vingt pays africains et de la région des Caraïbes.

Résultats "fructueux" en termes d'accords conclus et de définition des voies de coopération

La Vice-présidente exécutive de la Banque africaine d'import-export "Afreximbank" en charge de la Banque du commerce intra-africaine, Kanayo Awani, a affirmé, samedi à Alger, que les résultats préliminaires des Journées créatives africaines "CANEX WKND 2024" étaient "fructueux", notamment en termes d'accords conclus, de réseautage, de définition des voies de la coopération et de l'action commune.

Dressant le bilan des Journées "CANEX WKND 2024" qui prendront fin samedi soir, en présence des représentants de la ministre de la Culture et des Arts, en l'occurrence le Directeur de la coopération et des échanges, Nassim Mohand Amar, et le Directeur de l'organisation et de la distribution de la production culturelle et artistique, Smail Inezarene, Mme Awani a évoqué l'importance de cet événement dans le développement et le renforcement des industries créatives, soulignant que "les résultats préliminaires de ces rencontres étaient fructueux". A cet effet, "des accords ont été conclus et un réseautage a été réalisé, outre une entente entre les parties concernées par la créativité culturelle et artistique africaine", en sus de "la définition des voies de la coopération et de l'action commune", a précisé Mme Awani, indiquant que "ces accords sont applicables sur le terrain, en attendant de nouveaux accords avec d'autres producteurs, en vue d'appuyer nos projets d'investissement dans ce domaine vital".

Pour le responsable, le secteur des industries créatives en Afrique "fait face à plusieurs défis et a besoin d'aide et d'assistance afin de renforcer les capacités des professionnels et des créateurs africains, de les encourager à acquérir davantage de savoir-faire, de leur fournir les aides et les ressources nécessaires pour la réussite de leurs projets créatifs, et de leur ouvrir la voie

pour accéder à des débouchés commerciaux à l'échelle mondiale".

A cet effet, Mme Awani a appelé à la nécessaire adhésion de tous les créateurs africains à la plateforme numérique "CANEX AFRICA", qui sera lancée par Afrximbank, dans le cadre des démarches de soutien et de promotion des talents créatifs, en les incitant à devenir une valeur ajoutée pour le Produit intérieur brut (PIB).

Pour l'édition algérienne du "CANEX 2024", l'intervenante a affirmé qu'elle "est l'occasion pour les participants des différents pays africains de connaître l'Algérie, son patrimoine culturel et ses avantages économiques", à travers laquelle "les participants locaux ont enrichi le débat et établi des contacts afin de dévoiler la profondeur et la diversité de la culture algérienne". Elle a également été "une expérience sur le terrain pour prendre connaissance des capacités de l'Algérie, et œuvrer à la bonne préparation de la Foire commerciale intra-africaine (IATF), prévue en septembre 2025, où 200 exposants et plus de 5.000 visiteurs sont attendus, outre l'organisation de plusieurs activités et rencontres multisectorielles", a-t-elle ajouté. Pour sa part, le responsable en charge de l'organisation de cette manifestation, Temwa Gondwe, a présenté un bilan préliminaire de l'édition "CANEX 2024" en Algérie, rappelant notamment l'organisation d'une conférence ministérielle, en présence de 18 pays et de représentants de pays africains et des Caraïbes, en sus de plus de 300 membres participants aux différents programmes et activités, de 108 exposants et artisans et 10 sessions de formation (Master Class) dans le domaine de l'intelligence artificielle, de la musique, de la mode et du sport, outre la formation de 100 musiciens, et la consécration de plus de 140 millions d'euros à l'achat d'équipements de

projection à travers les différents pays africains ainsi que d'autres aides pour la réalisation de films et d'investissements dans le domaine de la mode, de la musique et autres.

Pour sa part, M. Nassim Mohand Amar a mis l'accent sur l'importance "d'encourager la diffusion de la création africaine à travers le continent et de faciliter l'accès aux marchés locaux et internationaux".

Pour ce faire, le directeur de la coopération intra-africaine et favoriser la consommation des produits de l'industrie créative africaine". Pour M. Mohand Amar, il est impératif "d'instaurer un climat institutionnel pour aplanir les difficultés à faciliter l'accès aux fonds, relancer la dynamique des artistes, renforcer les opportunités de rencontre, de dialogue, de consultation et de coopération et assurer une protection juridique aux produits créatifs africains". "Algérie s'attelle, à travers l'Office national des droits d'auteur et droits voisins (ONDA), à accompagner les artistes afin de s'inscrire dans une stratégie de protection globale et organisée", a-t-il assuré.

A cette occasion, M. Smail Inezarene a souligné l'importance de cet événement pour la valorisation des industries créatives africaines et la relance des rencontres bilatérales et des partenariats culturels et artistiques en Afrique, relevant qu'il reflète l'ouverture de l'Etat algérien sur l'autre et le renforcement de l'action commune dans le cadre d'une vision d'avenir unifiée.

Le dernier jour de la "CANEX 2024", qui se déroule depuis le 16 octobre au Palais des expositions Pins-maritimes, a vu l'organisation de plusieurs activités interactives, juvéniles, culturelles et sportives, en sus de rencontres professionnelles dans les domaines du cinéma, du théâtre, de l'édition et des droits d'auteur.

STRUCTURES

Un nouvel espace culturel, "Artistic Liberté", voit le jour à Oran

Un nouvel espace "Artistic Liberté", dédié à l'art et à la culture, vient de voir le jour à Oran, a-t-on appris auprès de ses initiateurs. "Il s'agit là d'un espace dédié aux artistes, aux créateurs et aux férus des arts et de la culture, représentant la dernière création de l'hôtel Liberté d'Oran qui a vu le jour jeudi dernier", a-t-on précisé.

Cet espace (une salle d'une capacité d'accueil de 500 places) se distingue par son architecture d'inspiration mauresque, a-t-on souligné, notant qu'il s'agit d'un hommage vibrant au patrimoine algérien. "Cet aspect architectural met en exergue l'héritage culturel du pays, alliant tradition et modernité", a-t-on encore indiqué. Cette nouvelle salle est équipée pour différentes activités artistiques telles que la musique, la danse, les arts plastiques, ainsi que pour le monde de la mode.

Un spectacle inaugural à été donné ce samedi, en présence du directeur de l'hôtel, Mohamed Afane, qui a exprimé son souhait de contribuer à l'animation culturelle et artistique de la ville d'Oran, proposant des événements pluridisciplinaires. Un défilé de mode du créateur "Redouane Zermane" et un concert de musique andalouse de Leila Borsali et son orchestre ont agrémenté la cérémonie.

MUSÉE

Réception prochaine du projet d'extension du musée du Hodna, à M'sila

Le projet d'extension du musée du Hodna, à M'sila, "devrait être réceptionné en décembre prochain", a indiqué, samedi, le directeur de wilaya de la culture et des arts, Mourad Benaissa. Le même responsable a précisé que les travaux d'extension de cet édifice culturel ont atteint 90%, ce qui permet d'envisager la réception des travaux à la date sus-indiquée, après l'achèvement des "dernières retouches" actuellement en cours.

Le projet, qui a nécessité un investissement public de 20 millions de dinars, comprend, outre l'agrandissement du musée, son équipement et la mise en place de différents équipements de surveillance et de protection, a précisé M. Benaissa, ajoutant qu'une "touche locale", symbolisant l'histoire et les spécificités de la région du Hodna, a été conférée aux travaux, tant au plan de la décoration que des matériaux utilisés.

Le même responsable a également souligné que des instructions fermes ont été données aux parties chargées des travaux à l'effet d'appliquer "à la lettre" le contenu du cahier des charges, de respecter les délais d'exécution et de veiller à la qualité des travaux afin que le musée recouvre sa dimension de phare culturel et touristique.

FINANCEMENT DES PROJETS INNOVANTS

Le ministère de l'Economie de la connaissance, des Start-up et des Micro-entreprises organise une journée d'information pour le renforcement du financement des projets innovants

Le ministère de l'Economie de la connaissance, des Start-up et des Micro-entreprises, a organisé, samedi à Alger, une journée d'information sur le financement des projets innovants, afin de faire connaître tous les moyens offerts aux porteurs de projets, notamment les nouveaux diplômés universitaires, pour la réalisation de leurs projets, indique un communiqué du ministère.

La rencontre s'est déroulée en présence du ministre de l'Economie de la connaissance, des Start-up et des Micro-entreprises, Yacine Oualid, et de cadres du ministère, avec la participation de plus de 200 porteurs de projets en présentiel, et de 400 autres par visioconférence.

Cette journée d'information fait suite à une étude menée par le ministère qui a révélé que "plus de 79% des porteurs de projets innovants, en particulier au niveau des universités, ne disposent pas d'informations suffisantes sur l'accès au financement, et méconnaissent les différents modes de financement disponibles et comment en bénéficier", selon le communiqué.

Pour remédier à cette problématique, le ministère a publié un guide au profit des porteurs de projets, expliquant les modalités d'accès au financement, outre l'organisation de journées d'information pour renforcer la communication directe et fournir les informations nécessaires aux porteurs de projets, leur permettant ainsi d'élaborer des plans d'action et des demandes de financement efficaces, selon la même source.

Intervenant à cette occasion, le ministre du secteur, M. Yacine Oualid, a indiqué qu'il a été "convenu avec le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique de revoir les pro-



grammes de formation et d'accompagnement au niveau des incubateurs des universités, pour mieux les orienter vers des sujets relatifs à la finance, au financement et à la gestion des entreprises", sachant que l'étude réalisée fait état de 22,9% des porteurs de projets qui se plaignent de capacités faibles et insuffisantes en matière de gestion des entreprises, alors que 70% d'entre eux sont confrontés à des problèmes liés à la commercialisation de leurs produits ou de leurs prototypes.

Et d'ajouter : "En dépit de la jeune expérience dans l'encouragement de la création d'entreprises, notamment des

startups dans les universités, le ministère des Start-up œuvre à éliminer les obstacles et à permettre à un maximum de jeunes d'accéder au monde de l'entrepreneuriat, et ce, afin de réaliser l'objectif fixé par la président de la République de créer 20.000 start-up en Algérie", ajoute le communiqué.

"L'époque de la répartition de la rente et du traitement administratif des demandes de financement est révolue", a affirmé le ministre, faisant observer que "l'importance est accordée actuellement à l'efficacité économique des projets financés, et à l'étude minutieuse du marché, avant l'octroi du financement, afin

d'éviter les erreurs du passé et de ne pas reproduire l'expérience ratée de l'AN-SEJ".

"La création par le Président de la République d'un fonds dédié au financement des start-up est une initiative unique en son genre en Afrique, étant le premier fonds d'investissement algérien en termes de nombre d'investissements, ce qui dénote l'orientation du Gouvernement algérien vers l'investissement dans les projets ambitieux à même de créer de la valeur ajoutée", a-t-il soutenu.

Plusieurs cadres du ministère mais également le directeur général du Fonds algérien des startups (ASF) et du directeur général de l'Agence nationale d'appui et de développement de l'entrepreneuriat (NESDA) ont pris part à cette journée d'information et ont fourni les explications nécessaires aux porteurs de projet et répondu à leurs préoccupations.

Lancée par le ministère, cette initiative inédite a été bien accueillie par les participants, car elle leur a permis d'être en contact direct avec les responsables du secteur et d'exprimer leurs préoccupations. "Plusieurs participants ont affirmé que la rencontre leur a été utile grâce aux précieuses informations recueillies sur l'entrepreneuriat et le financement", selon le ministère.

APS

PUBLICITÉ

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTÈRE DES TRAVAUX PUBLICS ET DES INFRASTRUCTURES DE BASE

DIRECTION DES TRAVAUX PUBLICS

DE LA WILAYA DE BEJAIA

1^{ère} MISE EN DEMEURE

L'entreprise **SARL AIRED TP** sise à **centre commercial AhrezTiziRachedTiziOuzou**, représenté par son Gérant, titulaire du marché **N°23/2023**, approuvé le 11/06/2023 relatif au Projet:

Intitulé : PCC 2012 :Remise à niveau des routes nationales et de la signalisation routière
Projet : Travaux de confortement de glissement sur la RN24 au PK235+500

est mise en demeure de redynamiser le chantier en question en moyens matériels et humains nécessaires dans les **48 heures** qui suivent afin de permettre un achèvement des travaux dans les meilleurs délais, à compter de la première parution de la présente mise en demeure dans les quotidiens nationaux et le BOMOP.

Faute de quoi l'administration se réserve le droit d'appliquer les mesures Coercitives prévues par la réglementation en vigueur.

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

Ministère des Travaux Publics et des infrastructures de base
Direction des Travaux Publics de la Wilaya de M'sila

Avis d'appel d'offre ouvert avec exigence de capacités minimales N° 28 /2024

[NIF : 09.90.28.019036617]

Dans Le Cadre du Programme Entretien Courant Des Routes Nationales PACE 2016, Le Directeur des travaux publics de la Wilaya de M'sila, lance un avis Appel d'offres ouvert avec exigence de capacités minimales pour le projet :

LOT : REPARATION ET ENTRETIEN D'UN OUVRAGE D'ART SUR RN 60 AU PK 2+500 SUR LA VOIE FERREE

Les entreprises qualifier, et intéressées et voulant participer à cet avis Appel d'offres doivent répondre aux conditions minimales d'éligibilités comme stipulé à l'Article 07 " Eligibilités du soumissionnaire" du cahier des charges :

- **Capacités professionnelles :** Avoir un Certificat de qualification et de classification professionnelle de catégorie **Six (06)** ou plus et d'activité principale travaux publics dans le domaine des ouvrage d'art (en cours de validité)

- **Capacités techniques :** Avoir réalisé au moins un projet de réalisation ou confortement ou entretien d'un ouvrage d'art sur les route nationales durant les dix dernières années.

Les entreprises qualifier, et intéressées par l'avis Appel d'offres peuvent retirer le cahier des charges au niveau de la Direction des Travaux Publics de la Wilaya de M'sila bureau des marchés, du contentieux et des archives. Située sur la voie N°11 Près de l'université de M'sila (28000) Les entreprises doivent préparer et présenter leurs offres conformément aux stipulations de l'article 10 " Contenus des offres ".

Le dossier de candidature, l'offre technique et l'offre financière sont insérés dans des enveloppes séparées et cachetées, indiquant la dénomination de l'entreprise, la référence et l'objet de l'appel d'offres ainsi que la mention « dossier de candidature », « offre technique » ou « offre financière ».

Ces enveloppes sont mises dans une autre enveloppe cachetée et anonyme, comportant la mention suivante :

Direction Des Travaux Publics de La Wilaya de M'sila

« Appel d'offres ouvert avec exigence de capacités minimales N° 28 /2024 »

LOT : REPARATION ET ENTRETIEN D'UN OUVRAGE D'ART SUR RN 60 AU PK 2+500 SUR LA VOIE FERREE

« À n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres »

La durée de préparation des offres est **fixée à (10) Dix jours** à partir de la première parution de cet avis dans les quotidiens nationaux ou le BOMOP ou le portail des marchés publics.

La date de dépôt des offres correspond au dernier jour de la durée de préparation des offres avant 13h30, si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'à un jour ouvrable suivant.

L'ouverture des plis des dossiers de candidatures, des offres techniques et financières aura lieu le jour ouvrable correspondant au dernier jour de la durée de préparation des offres à 14h00 en séance publique et en présence de l'ensemble des soumissionnaires ou leurs représentant au siège de la direction des travaux publics de la wilaya de m'sila .

La durée de validité des offres est égale à la durée de préparation des offres plus trois (03) mois à partir la date de dépôt des offres.

SPORT UNIVERSITAIRE Un budget de 17.5 milliards de centimes pour moderniser le Complexe Taleb Abderrahmane

Le projet de réhabilitation du Complexe Sportif Universitaire Taleb Abderrahmane, sis à Ben Aknoun (Alger) a été lancé mercredi par le Professeur Farès Mokhtari, le Directeur de l'Université d'Alger 1, dans le cadre de la concrétisation des engagements du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, notamment, les engagements 41 et 47, indiqué un communiqué de l'établissement universitaire.

Outre les terrains de football et de basketball, le projet concernera plusieurs autres infrastructures sportives, dont des courts de tennis, une piste d'athlétisme, une piscine semi-olympique et une salle omnisports, précise la même source.

"Ce Complexe sportif constituera une pépinière, destinée à la formation et la préparation des différentes élites de demain, qui contribueront au développement du sport national en général, et le sport universitaire en particulier". Un budget de 17,5 milliards de centimes sera consacré à la modernisation de ce complexe sportif, selon le communiqué de l'Université d'Alger.

HANDBALL - EXCELLENCE (DAMES) 2024-2025 Réunion Présidents de clubs - Fédération, dimanche à Alger (FAHB)

La Fédération algérienne de handball (FAHB), a tenu une réunion avec les clubs pensionnaires de la division Excellence (A) dames, hier, dimanche 20 octobre à la salle Harcha-Hacène d'Alger (11h00), a indiqué l'instance fédérale mercredi.

"L'ordre du jour portera sur la préparation de la nouvelle saison sportive 2024-2025, avec l'élaboration du calendrier des compétitions", précise l'instance fédérale dans un communiqué. Le championnat d'Algérie 2023-2024 a été remporté par le HBC El-Biar, qui a réussi à conserver son titre, alors que le CF Boumerdès s'est adjugé la Coupe d'Algérie. Chez les messieurs, le coup d'envoi du nouvel exercice sera donné ce vendredi, avec le déroulement de la première journée de la compétition. Deux matchs ont été reportés à une date ultérieure, comptant pour le groupe A : MC Oran - ES Ain Touta et CR Bordj Bou Arreridj - MC Saïda.

Les clubs composant la division Excellence dames (A) 2024-2025 :
HBC El-Biar (champion en titre) - CF Boumerdès (vice-champion) - MC Alger - HC Mila - TS Sétif - NRKG Alger - CS Mouloud Mammeri - NRF Constantine - CH Bachdjarah - US Akbou - OJS Constantine - JS Awzella-guen - NR Hussein-Dey - JSA Ain Feouara.

APS

BOXE - ALGÉRIE Imane Khelif dévoile son parcours sportif et se projette sur l'avenir

La championne olympique algérienne de boxe, Imane Khelif, a dévoilé dimanche à Alger son long parcours sportif marqué par "le travail et la persévérance" et se projette désormais sur l'avenir et ses prochaines échéances.



Lors d'une rencontre avec la presse intitulée : "histoire de réussite", tenue au siège du Comité olympique et sportif algérien (COA) à Alger, la médaillée d'or aux JO de Paris est revenue longuement sur les meilleurs moments de gloire qu'elle a vécus à l'issue de son sacre olympique, en présence de ses deux entraîneurs, le Cubain Pedro Diaz, et l'Algérien Mohamed Chaoua.

Ayant mérité son sacre olympique, un titre arraché au terme d'une compétition entachée par une polémique sur sa légitimité à participer aux JO, accompagnée d'une vague de harcèlement sur les réseaux sociaux, l'Algérienne n'est pas revenue sur cette "campagne de dénigrement", exprimant son désir de faire avancer ce sport qui lui a permis de briller sur la scène internationale.

"Comme tout le monde le sait, j'étais profondément touchée par la violence du

discours porté contre ma personne, et c'est pour cette raison que j'ai décidé de porter plainte contre X pour harcèlement moral devant le tribunal correctionnel de Paris", a dit la championne olympique algérienne lors de cette rencontre avec la presse.

La native de Tiaret, âgée de 25 ans, a préféré, à cette occasion, consacrer son intervention à son parcours de boxeuse, marqué par de nombreux et multiples obstacles afin de concrétiser son rêve olympique.

"Aujourd'hui, l'important pour moi est le fait que je suis devenue un exemple à suivre pour la jeunesse algérienne", a dit Imane Khelif qui ne cesse de remercier le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, pour son soutien indéfectible.

Désignée ambassadrice nationale de l'UNICEF en Algérie et championne des droits des enfants, Imane

Khelif a également plaidé pour une meilleure représentation des femmes, notamment dans la boxe.

"Si on revenait à quelques années auparavant, les gens ne parlaient même pas de la présence des femmes dans notre discipline qui est la boxe, c'était un sujet réservé aux hommes, mais maintenant la situation a changé", a indiqué Khelif qui a débuté sa carrière de boxeuse en 2016.

Dans un discours plein de courage et de passion pour sa discipline de prédilection, la sportive algérienne ne compte pas s'arrêter à ce stade, en traçant un programme pour l'avenir avec la participation à des combats professionnels et pour quoi pas un projet de réalisation des académies de boxe.

"Je compte participer à des combats professionnels, sans pour autant laisser les compétitions amateurs organisées par la nouvelle instance

mondiale, la World boxing. Je vise également à développer la boxe en Algérie et à créer des académies spécialisées dans cette discipline", a-t-elle précisé. De son côté, l'entraîneur Cubain Pedro Diaz, a loué l'engagement d'Imane Khelif à promouvoir la boxe et à encourager la pratique sportive parmi les jeunes algériens. "Je suis très fier de pouvoir participer au sacre olympique d'une boxeuse talentueuse et courageuse qui a su dépasser toutes les difficultés et obstacles pour réaliser son rêve d'enfance", a dit le coach cubain qui détient à lui seul 22 médailles olympiques. Imane Khelif a commencé à pratiquer la boxe en 2016. Deux années après, elle prend part à son premier championnat du monde de boxe féminine où elle avait été éliminée, de même qu'aux mondiaux-2019, avant de devenir vice-championne du monde en 2022 à Istanbul (Turquie).

CYCLISME - TOUR NATIONAL DE TLEMCCEN Mohamed Nadjib Assal s'adjuge la 3^e étape au sprint

Le coureur de l'équipe "Madar Pro Cycling Team", Mohamed Nadjib Assal s'est adjugé la 3^e étape du tour national cyclisme de Tlemcen, disputée, samedi, sur une distance de 140 kilomètres dans la ville de Sebdo.

Mohamed Nadjib Assal a franchi la ligne d'arrivée au sprint avec un temps de 3h 10m 01s, devant ses deux coéquipiers du même club, Hamza Yacine et Mansouri Hamza. Chez les juniors, la première place est revenue à Anes Riahi

du club Amel El-Malah, sur la même distance, bouclant la course en 3h 12m 48s, devançant respectivement les deux coureurs de la sélection nationale de cyclisme, Hamzioui Salah et Cherhabil Abdelhamid.

Au classement général après cette 3^e étape, le cycliste Hamza Yacine du "Madar Pro-Cycling Team" conserve le maillot jaune de leader en seniors et Riahi Anes du Amel El Malah chez les juniors. Cette manifestation sportive de

quatre jours, organisée par la Fédération algérienne de cyclisme (FAC) en collaboration avec la ligue de wilaya de Tlemcen et la direction de la Jeunesse et des Sports et avec la participation de plus de 51 coureurs cyclistes de 12 clubs, sera clôturée, dimanche, avec le déroulement de la quatrième étape et le grand prix de la ville de Tlemcen qui aura lieu au plateau Lella Setti, sur un circuit fermé 3,4 km en 25 tours pour les juniors et seniors.

CYCLISME Report de la Coupe d'Algérie cadette aux 15 et 16 novembre (Fédération)

La Coupe d'Algérie de cyclisme "catégorie cadette", initialement prévue les 1 et 2 novembre à Constantine, a été reportée aux 15 et 16 du même mois, a annoncé samedi la Fédération algérienne de cyclisme (FAC), sans fournir

plus de détails. D'autre part, le stage de formation dans la spécialité "Photo Finish", initialement programmé le 31 octobre courant à Constantine, a été reporté au 14 novembre prochain à la maison de jeunes Saad Malki, la nou-

velle ville Ali Mendjeli (Constantine), indique la même source. "Un stage d'envie nationale, qui portera essentiellement sur le traitement électronique des photos finish", a détaillé l'instance fédérale dans un bref commu-

niqué, diffusé sur ses réseaux sociaux. Une initiative qui s'inscrit dans le programme de développement de la FAC, à travers la formation de nouvelles compétences, y compris dans le domaine de l'arbitrage.

LIGUE 1 MOBILIS (5^E JOURNÉE)

MCO - JSK 2 - 0

Dahar assomme les canaris

La JSK était méconnaissable et loin de sa valeur, d'ailleurs une défaite très mal digérée par les dirigeants et les supporters face à une jeune équipe qui a subi une énorme pression durant toute la semaine.

Fiche technique

Stade Miloud Hadefi (Oran) Affluence moyenne, arbitrage de Harkat assisté de Ghizlane et Zitouni. Bekouassa et Djenadi (VAR)
Buts : Chaouch (26') et Dahar (82')
Avertis : Dahar (13') Belharrane (45'+1), Benamara (62') MCO ; Bendaoud (31') Akhrib (38') JSK
MCO : Rahmani, Guessoum, Belharrane, Chaouch, Kerroum, Benamara (Chadli, 85') Aguib (Aliane, 35') Dahar, Aribi, Boukholda (Motrani, 61') Boussalem
Entr. : Chelle
JSK : Berrabeh, Hamidi, Koné, Mokadem, Madani, (Benayed, 73') Bendaoud (Chekal, 73') Kanouté, Boudebouz (Adjout, 90'+2) Akhrib, (Ouattara, 83') Rejem (Berkane, 73') Bwalya
Entr. : Benchikha



les oranais ont failli d'aggraver la marque, par ailleurs les verts et jaune ont créé quelque occasion mais son danger sur le score de la rencontre a sifflé la première période.

Au retour des vestiaires, Abdelhak Benchikha, voulant aller boire le calice jusqu'à la lie, n'a rien voulu changer. Le Mouloudia d'Oran a été sauvé dix minutes plus tard par la VAR lorsque l'arbitre de la rencontre avait sifflé un penalty sur une faute peu évidente sur Akhrib.

Après vérification de vidéo, l'homme en noir annule la décision. Les changements opérés par Benchikha afin de donner un plus un nouveau sang à son équipe n'ont rien donné.

Ni au niveau de la ligne d'attaque, ni sur le plan de schéma tactique. Le club kabyle continue à gaspiller les balles offensives de la même manière qu'en première

mi-temps, malgré le recul du MCO qui a préféré jouer avec un bloc bas. C'est ainsi qu'à la 80' sur un pressing de Hamraoui dans la surface de réparation par Chekal pris de panique, contrôle la balle de la main, les Oranais ont réussi à obtenir un penalty à la 80e qui a été transformé par Dahar qui a battu le jeune gardien kabyle, Benrabah qui n'a rien pu faire.

A deux à zéro, le score était rassurant pour le MCO qui n'a eu qu'à gérer le reste de la partie et engranger ainsi les trois points de la victoire et remonter à la 7e place au classement général. La JSK n'a donné à aucun moment au cours de ce match l'impression de pouvoir revenir et bousculer des Hamraoua hyper motivés à s'offrir les trois points de la victoire. Avec cette défaite, la JSK descend à la 9e place. Tout est à refaire pour la direction du club, avant qu'il ne soit trop tard.

F. Y.

Le MC Oran renoue avec la victoire, Eric Chelle ne s'enflamme pas

Le MC Oran a renoué avec la victoire qui le fuyait depuis la première journée du championnat de Ligue 1 de football en battant, samedi soir à domicile, la JS Kabylie (2-0) au grand bonheur de son nouvel entraîneur Eric Chelle, qui a néanmoins reconnu qu'un grand chantier l'attendait pour sa première expérience en Algérie. "Mes joueurs sont à féliciter pour ce précieux succès, somme toute mérité. Je suis fier d'eux, mais beaucoup de travail nous attend", a déclaré le technicien franco-malien en conférence de presse d'après match joué au stade Miloud-Hadefi.

Il s'agit de la première victoire des "Hamraoua" sous l'ère de l'ex-sélectionneur du Mali (2022-2024), après que ce dernier ait perdu en déplacement sa première sortie avec sa nouvelle formation au titre de 4e journée face au MC Alger (1-0), et ce, 48 heures après avoir débarqué à Oran. "Il y a toujours un manque dans la manière de se projeter du milieu du terrain vers l'attaque. Idem pour l'avant-dernière passe, ainsi que la dernière touche. Nous allons continuer à travailler nos principes de jeu, car comme je l'ai déjà déclaré à mon arrivée, je veux imprimer à mon équipe une identité de jeu", a-t-il ajouté. Le successeur de Youcef Bouzidi a, toutefois, noté une sensible amélioration dans le rendement de son équipe par rapport à son match d'avant face au champion sortant le MCA, "notamment en matière d'état d'esprit", selon ses dires.

Par ailleurs, Eric Chelle s'est dit "réjoui" de sa "nouvelle vie" à Oran, où il se sent déjà comme chez lui, après y avoir séjourné à deux reprises avant sa nouvelle aventure avec les "Hamraoua".

"Même si j'ai grandi en France avec beaucoup d'Algériens, je ne suis jamais venu en Algérie jusqu'à la précédente édition du championnat d'Afrique des joueurs locaux (CHAN), avec la sélection malienne qui a joué ses matchs à Oran. Une ville que j'ai retrouvée quelques mois plus tard à l'occasion du match amical contre la sélection algérienne. En prenant en mains le MCO, je ne me sens pas dépaycé", s'est-il félicité.

Grâce à sa victoire face aux "Canaris", la formation d'El-Bahia se hisse à la 7e place au classement avec 7 points (2 victoires, 1 nul et 2 défaites), distancée de 4 unités par le leader le MCA.

APS

Le CSC sur le podium, la JSK dans le dur...

Le CS Constantine difficile vainqueur du Paradou AC (2-1) samedi, en clôture de la 5e journée du championnat de Ligue 1 Mobilis, s'est hissé à la troisième place du classement, à deux longueurs du leader le MC Alger, qui a pris la veille, les commandes grâce à son succès en déplacement contre l'USM Khenchela (1-0), tandis que la JS Kabylie est désormais dans le dur après la nouvelle défaite concédée face au MC Oran (2-0).

Auréliés de leur belle victoire acquise lors de la 4e journée à Tizi-Ouzou face à la JS Kabylie (3-2), les hommes de Kheireddine Madoui ont signé un deuxième succès de rang devant le PAC.

Surpris par un but des visiteurs dès la 5e minute, suite à une grossière bêtise de leur gardien international Bouhallaya, les Sanafirs n'ont pas tardé à renverser leur adversaire grâce à Temmine (12e) et leur buteur attitré, Dib (32e).

Les Constantinois restent toujours invaincus après 5 journées (2 victoires - 3 nuls). Leurs adversaires du jour, les Pacistes, ont enregistré ce samedi leur 3e défaite de suite après celles essuyées à domicile devant respectivement la JS Kabylie (0-3) et l'O. Akbou (1-3), défaites qui risquent de mettre leur entraîneur tunisien, Radhi Jaidi dans une situation inconfortable.

L'autre bonne opération de la journée est à mettre à l'actif de l'US Biskra qui a pris le meilleur sur la JS Saoura (2-1). Cueillis à froid par un but de Haddouche (2e), les hommes de Mounir Zeghoudi ont montré une nouvelle fois leurs bonnes dispositions en ce début de saison, d'abord en égalisant par Chermat (36e) avant de marquer le but de la victoire par Saad, un ex-attaquant de la JSS, à quatre minutes de la fin.

Une victoire qui permet à l'USB de rejoindre l'USM Alger et l'ES Sétif à la quatrième position, à trois unités du leader. En revanche, la JSS recule à la 11e place avec quatre petits points.

A El Bayadh, le MCEB n'a pas raté l'aubaine de signer une large victoire (4-0) devant le NC Magra plongé dans une crise (grève des joueurs pour salaires impayés). Un second succès consécutif après l'authentique victoire à Alger devant le CR Belouizdad (3-2). En inscrivant 7 buts lors des 2 matchs, les Bleu et Blanc se hissent provisoirement à la 8e place avec 6 points au compteur.

Le NCM en quête de sa 1re victoire de la saison (3 nuls - 2 défaites), est en mauvaise posture (15e - 3 pts) en compagnie de l'ASO Chlef qui compte un match en moins.

L'affiche de cette 5e journée entre le MC Oran et la JS Kabylie a tenu ses promesses et a permis aux Hamraoua de renouer avec le succès. Un but inscrit par Maar Chaouche à la 26e minute et un second par Dahar (81e) sur penalty, ont offert trois précieux points aux hommes d'Eric Chelle, désormais 7es avec sept points.

En revanche, rien ne va plus pour la JSK qui glisse à la 8e position avec 6 points. Une nouvelle défaite, la troisième en cinq matchs, qui risque de remettre en cause l'avenir de l'entraîneur Abdelhak Benchikha.

Cette 5e journée a débuté vendredi, l'intronisation du MC Alger, vainqueur en déplacement face à l'USM Khenchela (1-0), à la tête du classement, alors que le derby USM Alger-CR Belouizdad s'est soldé par un triste score de parité (0-0).

Le "Doyen" a confirmé ses ambitions de conserver son titre, en allant s'imposer à Khenchela face à l'USMK (1-0). Le latéral droit Mohamed Réda Halaimia, d'une reprise de la tête (35e), a permis au champion d'Algérie sortant de revenir avec le gain du match.

Le nouveau promu l'Olympique Akbou, qui occupait le poste de leader avant cette journée, a été tenu en échec à domicile à Béjaïa par une accrocheuse équipe de l'ASO Chlef (0-0), dont la défense a tenu bon face aux assauts répétés des coéquipiers du buteur maison Ali Haroun (3 réalisations).

De son côté, l'ASO repart avec un nul précieux, qui devrait lui permettre de se relancer pour aller chercher son premier succès de la saison, puisque les coéquipiers du portier Abderrahmane Medjadel ont réalisé jusque-là un maigre bilan de trois nuls et une défaite. Du côté des hauts-plateaux, l'Entente de Sétif a sué pour venir à bout du nouveau promu l'ES Mostaganem (1-0), grâce à un penalty transformé en seconde période par le rentrant Mouley (68e). Le défenseur Chaâbi a raté un penalty en première mi-temps (22e). Pour rappel, une minute de silence a été observée avant le coup d'envoi des rencontres, en mémoire de l'ancien arbitre international algérien Belaïd Lacarne, décédé mardi à l'âge de 84 ans.

APS

Par F. Yanis

Les joueurs du MCO avaient même failli recourir à un débrayage pour alerter l'opinion, mais les camarades de l'ex canaris Kerroum ont préféré se dépenser pour prouver aux fans que tout ce qui a été dit durant la semaine n'était que « spéculations ».

Les locaux furent animés d'une volonté d'acier et d'une rage de vaincre. A cette grave défaillance, s'ajoute la faille de la ligne défensive, dont la passivité a permis au MCO d'ouvrir la marque dès la 26e de jeu, suite à une balle arrêtée le gardien Ben Rabah a renvoyé la balle dans les pieds de Chaouche qui ouvre la marque, 1 à 0 est le score à la fin de la première mi-temps quelque minute plus tard

Les résultats complets et classement

Résultats complets et classement, à l'issue des matchs de la 5e journée du championnat de Ligue 1 Mobilis de football, disputés vendredi et samedi :

Vendredi 18 octobre 2024:

Olympique Akbou - ASO Chlef 0-0

USM Khenchela - MC Alger 0-1

ES Sétif - ES Mostaganem 1-0

USM Alger - CR Belouizdad 0-0

Samedi 19 octobre 2024 :

MC El-Bayadh - NC Magra 4-0

CS Constantine - Paradou AC 2-1

US Biskra - JS Saoura 2-1

MC Oran - JS Kabylie 2-0

Classement :	Pts	J
1). MC Alger	11	5
2). Olympique Akbou	10	5
3). CS Constantine	9	5
4). USM Alger	8	4
->. ES Sétif	8	5
->. US Biskra	8	5
7). MC Oran	7	5
8). JS Kabylie	6	5
->. MC El Bayadh	6	5
10). USM Khenchela	5	4
11). ES Mostaganem	4	4
->. JS Saoura	4	5
->. CR Belouizdad	4	5
->. Paradou AC	4	5
15). ASO Chlef	3	4
->. NC Magra	3	5

LIGUE 2 AMATEUR (CENTRE-OUEST-5^E JOURNÉE)

Victoire sur le fil du RC Kouba devant le WA Mostaganem (3-2)

Le RC Kouba a renversé le WA Mostaganem (3-2), mi-temps (0-1), en clôture de la cinquième journée du championnat de Ligue 2 amateur de football, groupe "Centre-Ouest", samedi au stade Mohamed Benhadad de Kouba.

Après cette victoire acquise dans le temps additionnel (90+3) sur un but de Belkheir contre son camp, le Raed sous la conduite du nouvel entraîneur Boaleum Charef, se relance dans la course pour l'accession en Ligue 1, en rejoignant l'ASM Oran à la 5e place avec un total de 8 points pour chaque équipe. Le club oranais compte un match en retard à livrer face au NA Hussein-Dey.

Quant au WAM qui a mené au score à 2 reprises (1-0 puis 2-1), il occupe désormais la 7e place en compagnie du MCB Oued Sly avec 7 points pour chaque équipe.

Il est à rappeler que cette 5e journée qui a débuté vendredi, a donné lieu aux résultats suivants:

Vendredi :

RC Arbaa - NA Hussein-Dey	1-1
ESM Kolea - JS El Biar	1-1
JSM Tiaret - MCB Oued Sly	1-0
ES Ben Aknoun - CR Temouchent	1-1
MC Saïda - SC Mecheria	4-1
ASM Oran - GC Mascara	0-0
US Bechar Djedid - SKAF Khemis Miliana	2-1

Samedi :

RC Kouba - WA Mostaganem	3-2
--------------------------	-----

Classement :

	Pts	J
1). ES Ben Aknoun	11	5
2). JSM Tiaret	10	5
->. US Bechar Djedid	10	5
4). JS El Biar	9	5
5). ASM Oran	8	4
->. RC Kouba	6	5
7). WA Mostaganem	7	5
->. MCB Oued Sly	7	5
9). MC Saïda	6	5
->. GC Mascara	6	5
11). NA Hussein-Dey	5	4
->. SKAF Khemis	5	5
->. ESM Kolea	5	5
14). CR Temouchent	3	5
15). RC Arbaa	2	5
16). SC Mecheria	0	5

LIGUE 2 AMATEUR L'entraîneur Abdelhak Belaid quitte le GC Mascara (club)

L'entraîneur Abdelhak Belaid a informé la direction du GC Mascara de sa décision de rendre le tablier à l'issue du match face à l'ASM Oran (0-0), vendredi au stade Habib-Bouakeul d'Oran, dans le cadre de la 5e journée du championnat de Ligue 2 de football (Gr. Centre-Ouest), a-t-on appris auprès du club de l'Ouest du pays. Selon la même source, le technicien a pris le soin de faire ses adieux aux joueurs aux vestiaires, avant d'annoncer sa décision de partir aux dirigeants.

Belaid (35 ans), arrivé au club lors de l'intersaison, n'a pas communiqué les raisons de sa démission, mais tout indique que ses débuts peu laborieux en championnat avec la formation de la ville de "l'Emir-Abdelkader" qui lui ont valu les critiques des supporters, ont motivé sa décision de quitter le navire, estime-t-on de même source. Après cinq journées de compétition, le GCM, qui ambitionne de faire son retour parmi l'élite où il a évolué pour la dernière fois lors de la saison 2004-2005, occupe la 9e place au classement (6 pts) de son groupe que domine pour le moment l'ES Ben Aknoun (11 pts).

APS

LIGUE 1 MOBILIS Amrani nouvel entraîneur du CRB (club)

Le technicien algérien Abdelkader Amrani, est devenu le nouvel entraîneur du CR Belouizdad, en remplacement du Français Corentin Martins, dont le contrat a été résilié à l'amiable, a annoncé le club pensionnaire de la Ligue 1 Mobilis de football, sur ses réseaux sociaux.

"Le club a officiellement engagé Abdelkader Amrani en tant que nouvel entraîneur de l'équipe première", indique la même source, sans pour autant dévoiler la durée du contrat. Le Chabab, vice-champion d'Algérie, a raté son début de saison, réalisant jusque-là un maigre bilan de trois nuls et une défaite, concédée samedi à domicile face au MC El-Bayadh (2-3), lors de la 4e journée du championnat. Il s'agit d'un retour d'Amrani (68 ans) au club de Laâquba, lui qui avait dirigé l'équipe lors de la saison 2018-2019, un passage réussi, puisqu'il avait mené d'abord le club vers le maintien, avant de remporter la Coupe d'Algérie 2019 aux dépens de la JSM Béjaïa (2-0), au stade Mustapha-Tchaker de Blida. L'ancien coach de l'ASO Chlef et du WA Tlemcen,



devrait signer ses débuts vendredi, à l'occasion du derby face à l'USM Alger au stade du 5-juillet (19h00), pour le compte de la 5e journée. La dernière expérience d'Amrani était sur le banc du CS Constantine, lors de la saison 2023-2024, avant de quitter le navire au terme du précédent exercice.

L'attaque du MC El Bayadh sonne le réveil

Le MC El Bayadh poursuit son réveil en signant une deuxième victoire de suite à l'occasion de la cinquième journée de la Ligue 1 de football, jouée ce week-end, pendant laquelle l'attaque de ce club a fait parler la poudre en inscrivant quatre buts dans les bois du NC Magra. Il s'agit de la deuxième rencontre de rang durant laquelle l'avant-garde de la formation du Sud-Ouest du pays se montre aussi performante. Lors de la journée d'avant, elle a fait sensation en mettant trois buts dans les bois du vice-champion d'Algérie, le CR Belouizdad, dans une rencontre jouée au stade du 5-juillet à Alger et soldée par la victoire du "Mouloudia" (3-2). Les protégés de l'entraîneur Fouad Bouali ont réussi ainsi à marquer sept banderilles en deux

rencontres, après qu'ils aient été restés muets tout au long des trois premières journées du championnat, au cours desquelles ils ont enchaîné trois défaites, dont une à domicile.

Grâce à leurs deux derniers succès, les camarades du capitaine d'équipe Belaid Kouar quittent la zone rouge et se hissent au ventre mou du classement, au moment où leur club piétine toujours dans les difficultés, notamment sur le plan financier.

"Mes joueurs sont à féliciter pour tout ce qu'ils sont en train de donner pour le club, en dépit de la situation financière difficile que traverse ce dernier. Ils continuent à travailler dur, en s'armant de patience, vu qu'ils ne sont pas payés, pour certains, depuis la saison passée", a déclaré l'entraîneur

Bouali après la large victoire des siens contre le NCM (4-0).

"La victoire signée à Alger contre le CRB nous a libérés, après une série de trois défaites de suite, même s'il reste encore des lacunes à corriger. Le plus important c'est de maintenir cette cadence, car je suis persuadé que si mes joueurs sont mis dans de meilleures conditions, ils seront capables de faire mieux", a ajouté le patron technique du MCEB, en poste depuis l'intersaison.

Ce club, qui en est à sa troisième saison en Ligue 1, est parmi les rares formations de l'élite qui évoluent avec des maillots ne portant pas de logos des sponsors, vu que sa direction n'a pas réussi à conclure le moindre contrat de partenariat, s'en sont plaints récemment les joueurs.

LIGUE 1 MOBILIS (6^E JOURNÉE) MCA - O. Akbou fixé au jeudi 24 octobre au stade du 5-juillet (LFP)

Le match MC Alger-Olympique, comptant pour la 6e journée du championnat de Ligue 1 Mobilis de football, se jouera le jeudi 24 octobre au stade du olympique du 5-juillet d'Alger, a annoncé la Ligue de football professionnel, jeudi sur son site officiel.

Cette délocalisation fait suite à la fermeture temporaire du nouveau ancre du "Doyen" le stade Ali Ammar dit Ali la Pointe de Douera, nouveau fief du club algérois pour des travaux de remise à niveau (pose de nouveaux sièges et pelouse, NDLR). Le "Doyen" a

reçu le MC Oran (1-0), vendredi dernier au stade Nelson-Mandela de Baraki, dans le cadre de la 4e journée de la compétition. Cette 6e journée débutera ainsi le jeudi 24 octobre, et se poursuivra le vendredi 25 octobre, avec quatre matchs au menu, dont le

derby de l'Est entre le CS Constantine et l'ES Sétif, alors que trois matchs sont programmés le samedi 26 octobre. Au terme de la 4e journée, le MCA occupe la position de dauphin (8 pts), à un point derrière l'Olympique Akbou, leader provisoire avec 9 unités.

LIGUE 1 FRANÇAISE (OGC NICE) L'Algérien Bouanani prolonge jusqu'en 2029

Le milieu international algérien Badreddine Bouanani (19 ans), a prolongé son contrat avec l'OGC Nice (Ligue 1 française de football) de deux saisons supplémentaires, soit jusqu'en 2029, a annoncé le quotidien sportif L'Equipe mercredi. "Le joueur est récompensé en signant un nouveau contrat avec l'OGC Nice. Bouanani est désormais lié avec le Gym jusqu'en 2029", indique la même source.

Ayant rejoint le club azuréen en

juillet 2022, en provenance de Lille OSC, son club formateur, Bouanani avait joué son premier match professionnel avec les "Aiglons" en janvier 2023. Il avait fait l'objet d'un prêt au FC Lorient (Ligue 2) lors de la seconde partie de la précédente saison (11 apparitions/ 1 but). Bouanani est apparu à 7 reprises depuis le début du nouvel exercice, pour deux titularisations. International U16, U18 et U19 français, Bouanani avait décidé en mars 2023 de rejoindre la sélection

algérienne. Il avait honoré sa première sélection avec les "Verts" le 23 mars 2023 contre le Niger (2-1), au stade Nelson-Mandela de Baraki. Il compte 6 sélections. Il figurait dans la liste des 26 joueurs retenus par le sélectionneur national Vladimir Petkovic pour la double confrontation remportée par les Verts contre les Eperviers du Togo (5-1, 1-0) les 10 et 14 octobre 2024, pour le compte de la 3e et 4e journées des qualifications de la CAN 2025 (groupe E).

**JUVENTUS
LUIZ CAMBRIOLÉ À
HAUTEUR DE 500 000 €**

Pendant que la Juventus Turin battait la Lazio (1-0) samedi en Serie A, la maison du milieu bianconero Douglas Luiz (26 ans, 7 apparitions en Serie A cette saison) a été cambriolée, selon la presse italienne. 11 montres ainsi que des diamants appartenant à sa compagne Alisha Lehmann, joueuse de l'équipe féminine de la Juve, ont été dérochés, pour un préjudice estimé à 500 000 euros.

**INTER MIAMI
TRIPLÉ DE MESSI
EN 11 MINUTES !**

Pour le dernier match de la saison régulière de MLS, dans la nuit de samedi à dimanche, Lionel Messi (37 ans) a terminé sur un chef d'oeuvre. De retour du rassemblement avec l'équipe nationale d'Argentine, l'attaquant de l'Inter Miami a démarré sur le banc face à la Nouvelle-Angleterre (6-2). En difficulté sans lui, les Floridiens, menés après des buts de Langoni (2e) et Borrero (34e) et revenus à hauteur grâce à un doublé de Suarez (40e, 42e), ont complètement coulé leurs adversaires après son entrée en jeu. Dans la minute qui a suivi son apparition sur la pelouse, Cremaschi (58e) a donné l'avantage à Miami sur une action initiée avec classe par Messi, puis la Pulga, en l'espace de 11 minutes (78e, 81e, 89e), a inscrit son deuxième triplé de la semaine après celui contre la Bolivie (6-0) avec l'Albiceleste. Le club de David Beckham, premier de la phase régulière toutes conférences confondues, fait figure de favori pour les playoffs. En 8es de finale, il affrontera le vainqueur du play-in entre Atlanta et Montréal.

**AL HILAL
SANS FOOTBALL,
NEYMAR
SOUFFRE**

Après une absence d'un an due à sa grave blessure au genou gauche, Neymar (32 ans) va prochainement effectuer son retour à la compétition. L'attaquant d'Al Hilal aperçoit enfin le bout du tunnel, après le long calvaire qu'a représenté son éloignement des pelouses. "Ma blessure ? À ce moment, je savais déjà que c'était sérieux. Ce que j'aime le plus dans la vie, c'est jouer au football. J'ai souffert chaque jour où j'ai été éloigné des terrains. C'est ce qui m'a fait le plus mal. Mais l'objectif est là. (...) Je me relève à chaque fois que je me blesse", a confié le Brésilien, en pleurs, pour NR Sports. L'ancien Parisien pourrait jouer lundi, en Ligue des Champions asiatique, contre le club émirati d'Al Aïn.



**BARCELONE
LE GRAND
RETOUR DE
GAVI**

Onze mois après sa rupture du ligament antérieur du genou droit et sa blessure au ménisque associée, c'est le grand jour pour Gavi (20 ans). Le milieu de terrain du FC Barcelone est présent dans le groupe retenu par Hans-Dieter Flick pour affronter Séville, ce dimanche (21h) en Liga, et pourrait donc retrouver la compétition. Par ailleurs, Wojciech Szczesny (34 ans), sorti de sa retraite pour pallier la longue absence du gardien Marc-André Ter Stegen, est aussi convoqué pour la première fois, mais le Polonais devrait démarrer sur le banc.

**BAYERN
FRACTURE DE LA
CLAVICULE POUR
PAVLOVIC**

A l'occasion de la 7e journée de Bundesliga, le Bayern Munich a étrillé Stuttgart (4-0) samedi et son buteur Harry Kane s'est offert un triplé. Seul point noir de la soirée pour le Rekordmeister : la blessure de son milieu Aleksandar Pavlovic (20 ans, 6 matchs et 1 but en Bundesliga cette saison). L'international allemand s'est cassé la clavicule après une chute sur l'épaule suite à un duel aérien avec Fabian Rieder. Opéré ce dimanche matin, il sera indisponible durant plusieurs semaines. Depuis le début de la saison, Pavlovic est un joueur important dans l'équipe du nouvel entraîneur Vincent Kompany. Le Belge l'a titularisé neuf fois sur les dix matchs joués par le club bavarois.

**REAL MADRID
MODRIC BAT
LE RECORD
DE
LONGÉVITÉ**

En remplaçant Federico Valverde à la 63e minute du match de Liga face au Celta Vigo (2-1) samedi, le milieu du Real Madrid Luka Modric (39 ans, 13 apparitions toutes compétitions cette saison) est devenu le joueur le plus âgé à évoluer pour les Merengue. À 39 ans et 40 jours, le Croate a battu le record détenu depuis 1966 par le Hongrois Ferenc Puskas, âgé de 39 ans et 36 jours lors de sa dernière rencontre avec la Maison Blanche. "C'est un honneur de travailler avec Luka Modric. Il mérite tout ce qu'il obtient. C'est un joueur fantastique, un homme incroyable. Le Real Madrid a eu beaucoup de chance de l'avoir", a souligné l'entraîneur madrilène Carlo Ancelotti, en conférence de presse.

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

DK NEWS

Edité par la SARL
DK NEWS
Directeur général
Benzzine Lamine
Gérant
Fayçal Laouar
Directeur de rédaction et publication
Dif Abdelhamid

RÉDACTION ADMINISTRATION
« 3, Rue du Djurdjura - Ben Aknoun - Alger TÉL : 023.38.48.00 »
FAX : 023.38.47.95 EMAIL : contact@dknews-dz.com - SITE : http://www.dknews-dz.com
PUBLICITE : S'adresser à 3, Rue du Djurdjura - Ben Aknoun - Alger TÉL : 023.38.48.00 FAX : 023.38.47.95 / E-MAIL : contact@dknews-dz.com - **IMPRESSION :** S.I.A.
Pour votre publicité, prière de s'adresser à l'Entreprise nationale de communication d'édition et de publicité - Agence ANEP 1, Avenue Pasteur - Alger - TÉL : 020.05.20.91 / 020.05.10.42 / FAX : 020.05.11.48 - 020.05.13.45 - 020.05.13.77
E-mail : agence.regie@anep.com.dz - programmation.regie@anep.com.dz - agence.oran@anep.com.dz - agence.annaba@anep.com.dz - agence.ouargla@anep.com.dz - agence.constantine@anep.com.dz

PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE Tebboune reçoit le MAE tunisien

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a reçu dimanche, le ministre tunisien des Affaires étrangères, de la Migration et des Tunisiens à l'étranger, M. Mohamed Ali Nafti.

L'audience s'est déroulée en présence du directeur de Cabinet à la Présidence de la République, M. Boualem Boualem et du ministre des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, M. Ahmed Attaf.



ALGÉRIE-TUNISIE

M. Attaf examine avec son homologue tunisien la coopération bilatérale et le prochain sommet tripartite entre l'Algérie, la Tunisie et la Libye

Le ministre des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, M. Ahmed Attaf, a eu, dimanche, au siège du ministère, des entretiens bilatéraux avec son homologue tunisien M. Mohamed Ali Nafti, en visite de travail en Algérie, sur les relations "exemplaires" liant les deux pays et la préparation du sommet tripartite entre l'Algérie, la Tunisie et la Libye, qui devrait se tenir prochainement à Tripoli (Libye).

Dans une déclaration à la presse au terme de cette rencontre, M. Attaf a affirmé que la rencontre a constitué "une nouvelle opportunité pour évaluer la dynamique croissante et sans précédent que connaissent les relations algéro-tunisiennes, sous l'attention particulière des dirigeants des deux pays frères, le Président Abdelmadjid Tebboune et son frère le Président Kais Saïed".

"Ces relations ont réellement atteint un niveau exemplaire, compte tenu des valeurs de fraternité, de solidarité et de soutien mutuel, profondément ancrés dans notre histoire commune et renforcées au fil des générations d'Algériens et de Tunisiens, soucieux de préserver cet héritage et de rester fidèles à cet engagement", a relevé M. Attaf.

M. Attaf a tenu à souligner que les relations entre les deux pays "sont exemplaires en raison de leur caractère inclusif qui n'exclut aucun secteur ou domaine susceptible d'ajouter une valeur ajoutée au partenariat algéro-tunisien, et de répondre aux aspirations et aux attentes des peuples algérien et tunisien. Elles sont également exemplaires du fait de l'harmonie et du consensus total entre les positions des deux pays sur les divers développements aux niveaux régional et international".

Sur les principaux axes des consultations entre les deux pays, le ministre a indiqué avoir passé en revue avec son homologue tu-

nisien l'état de la coopération bilatérale, notamment la mise en œuvre des résultats de la dernière session de la Grande commission mixte de coopération, tenue à Alger le 4 octobre 2023.

Le ministre a affirmé la "nécessité d'entamer la préparation de la 23^e session de cette Commission et d'activer les autres mécanismes de coopération bilatérale à l'instar des différentes commissions techniques et sectorielles", soulignant "l'importance accordée aux secteurs vitaux, désormais prioritaires dans la coopération bilatérale, tels que le développement des régions frontalières, l'intensification des échanges commerciaux, le renforcement du partenariat économique et la mise en œuvre de projets de développement communs dans les domaines de l'énergie, de la sécurité alimentaire, la sécurité hydrique, le transport et d'autres secteurs structurants et intégrateurs".

Les entretiens ont porté également sur la préparation du prochain sommet tripartite entre l'Algérie, la Tunisie et la Libye, qui devrait se tenir à Tripoli (Libye) dans un avenir proche, a fait savoir M. Attaf, affirmant l'engagement à concrétiser les décisions et recommandations issues du Sommet de Tunis, visant à mettre en place des projets de coopération tripartite en phase avec les priorités et préoccupations communes des trois pays. Quant à la situation dans les territoires palestiniens occupés et les pays voisins de la Palestine, notamment le Liban, M. Attaf a réaffirmé que "la position immuable des deux pays dans leur soutien à la cause palestinienne et à la reconnaissance du droit du peuple palestinien à établir un Etat indépendant et souverain en tant que solution juste, durable et définitive au conflit arabo-israélien, et comme condition sine qua non au rétablissement de la sécurité et de la stabilité

dans toute la région".

"L'Algérie et la Tunisie poursuivent, de la même manière et à l'unisson, la défense du droit de nos frères libyens à sortir de la crise qui les touche, loin de toute ingérence étrangère et à organiser des élections libres et transparentes, permettant de tourner définitivement la page des différends et des divisions, afin de remettre la Libye sur la voie de la sécurité, de la paix et de la prospérité".

La rencontre a permis également d'évoquer "les développements de la situation dans notre voisinage immédiat au Sahel, les voies et moyens de renforcer nos contributions communes au rétablissement de la sécurité et de la stabilité dans cet espace", en sus de coordonner et d'unifier nos positions en prévision des prochaines échéances sur le plan continental, notamment celles prévues dans le cadre de l'UA".

Le ministre tunisien a, de son côté, qualifié cette rencontre de "fructueuse", relevant que son pays "aspire à une nouvelle phase de construction, de solidarité, de coopération et de partenariat stratégique dans des secteurs vitaux". Après avoir abordé les relations historiques entre les deux pays, le ministre tunisien a exprimé sa gratitude envers l'Algérie durant la période de lutte des deux peuples tunisien et algérien, affirmant que "cet héritage restera gravé dans les esprits et sera transmis aux générations futures, pour qu'elles comprennent que cette relation de voisinage est bénéfique et reposera toujours sur une solidarité réelle, en temps de guerre comme en temps de paix".

Il a en outre formé le vœu que "les deux pays consolident ensemble les fondements de la sécurité et de la stabilité, d'autant plus que les deux directions des deux pays sont fermement engagées à aller de l'avant dans cette direction".

ALGÉRIE - AFRIQUE L'Algérie prend part aux travaux de la 81^e session de la Commission africaine des droits de l'Homme et des peuples à Banjul

La délégation algérienne participant aux travaux de la 81^e session de la Commission africaine des droits de l'Homme et des peuples (CADHP), tenue à Banjul (Gambie), a indiqué dans un communiqué que l'Algérie a entamé une nouvelle page de son processus de développement après la réélection de M. Abdelmadjid Tebboune en tant que président de la République, et "compte poursuivre l'édification de l'Etat de droit et répondre aux aspirations du citoyen algérien", à travers l'engagement du président de la République à mettre en œuvre toutes les réformes politiques à travers la révision d'une série de législations.

Ces législations concernent notamment la loi relative aux partis politiques, la loi relative aux associations et le code communal et de wilaya, outre le renforcement des acquis des libertés politiques, syndicales et de la presse, en séparant l'argent de la politique et en préservant les fondements de l'identité nationale.

La délégation algérienne a, en outre, affirmé que ces réformes s'inscrivent dans le cadre des engagements de l'Algérie pour la mise en œuvre des dispositions de la charte africaine des droits de l'Homme et des peuples, notamment à travers l'adoption du projet de décret fixant les règles régissant l'Observatoire national de prévention de la discrimination et du discours de la haine, placé auprès du président de la République, en tant que mécanisme permettant d'alerter les parties judiciaires et de faire une évaluation périodique concernant la prévention de la discrimination et du discours de la haine, outre les nombreux programmes et les politiques visant à promouvoir les droits de la femme, de l'enfant et des personnes âgées.

Au niveau international, la délégation algérienne a exhorté la Commission africaine à examiner la possibilité de présenter un projet de résolution ambitieux en vue de souligner la solidarité continue de notre continent africain avec le peuple palestinien frère en dénonçant et en condamnant les violations des droits de l'homme par l'entité sioniste sur les territoires palestiniens occupés. La délégation a également affirmé le soutien indéfectible de l'Algérie au droit inaliénable et imprescriptible du peuple sahraoui frère à l'autodétermination, rappelant la décision, récente, de la Cour de justice de l'Union européenne (CJUE), déclarant illégaux les accords commerciaux entre les autorités de l'occupant et l'UE.

Dans ce cadre, la délégation algérienne a réitéré son appel à la Commission africaine pour la mise en œuvre des décisions issues du Conseil exécutif de l'Union africaine (UA), appelant la Commission à enquêter sur les droits de l'Homme au Sahara Occidental occupé et à accomplir sa mission conformément aux clauses de la charte africaine des droits de l'Homme et des peuples.

ALGÉRIE - ONU

Le premier ministre reçoit l'ambassadeur coordonnateur résident du Système des Nations Unies en Algérie

Le Mouvement de la société pour la paix (MSP) a organisé, samedi après-midi à Alger, une cérémonie de recueillement à la mémoire du Chef du Mouvement de résistance palestinien "Hamas", Yahya Sinwar, tombé en martyr, suite à un accrochage avec les forces d'occupation sioniste à Rafah, au sud de la bande de Gaza, en proie à une agression brutale depuis le 7 octobre 2023.

La cérémonie de recueillement s'est déroulée en présence du président du MSP, Abdelaali Hassani Cherif, de responsables du Mouvement, de parlementaires et de représentants de la société civile, outre des représentants du Mouvement palestinien "Hamas". Dans une allocution prononcée à cette occasion, M. Hassani Cherif a affirmé que la cause palestinienne est "une cause centrale", mettant en avant les immenses sacrifices consentis par le peuple palestinien à travers des milliers de martyrs, à leur tête les chefs de la résistance, dont le chef martyr Yahya Sinwar. Après avoir réaffirmé le soutien de l'Algérie à la cause palestinienne, M. Hassani Cherif a évoqué les acquis réalisés par cette cause, dont la mise en échec du projet de normalisation et de judaïsation d'El-Qods, affirmant que l'Algérie est devenue "un modèle pour le peuple palestinien, car ayant obtenu son indépendance après une lutte contre l'occupation qui

a duré 132 ans". Pour sa part, le responsable médias du Bureau de la représentation du Hamas en Algérie, Azzedine Al-Rantissi, a rendu hommage au défunt Sinwar qui, a-t-il dit, a voué sa vie à la Palestine et qui est mort en héros combattant jusqu'au dernier souffle pour la Palestine (...).

PARLEMENT - FMI - BM

Le Conseil de la nation prend part au Forum parlementaire mondial du FMI et de la BM

Le Conseil de la nation participera, à partir de lundi à Washington (Etats-Unis), au Forum parlementaire mondial du Fonds monétaire international (FMI) et de la Banque mondiale (BM), indique, hier, un communiqué de la chambre haute du Parlement. "Sur instruction de M. Salah Goudjil, président du Conseil de la nation, MM. Ahmed Salah Latifi, président du groupe parlementaire

du parti du Front de Libération Nationale, accompagné de Azouz Nasri, membre du Conseil de la nation, participeront au Forum parlementaire mondial organisé par le réseau parlementaire de la Banque mondiale et du Fonds monétaire international, les 21 et 22 octobre 2024 à Washington (Etats-Unis)", précise la même source. Lors de ce forum placé sous le signe : "Coopération multilatérale ré-

sultats, défis et la voie à suivre", les participants, à savoir des parlementaires et des experts économiques, débattront, à travers des séances de discussion et des ateliers, des priorités mondiales, locales et urgentes auxquelles le FMI peut contribuer en partenariat avec les parlementaires, ajoute le communiqué.